



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9115<sup>e</sup>** séance

Mercredi 24 août 2022, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Zhang Jun/M. Geng Shuang . . . . . (Chine)

*Membres :*

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| Albanie . . . . .   | M. Hoxha                           |
| Brésil . . . . .  | M. Costa Filho                     |
| Émirats arabes unis . . . . .                                 | M <sup>me</sup> Nusseibeh          |
| États-Unis d'Amérique . . . . .                               | M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield  |
| Fédération de Russie . . . . .                                | M. Nebenzia                        |
| France . . . . .  | M <sup>me</sup> Broadhurst Estival |
| Gabon . . . . .   | M. Biang                           |
| Ghana . . . . .   | M <sup>me</sup> Oppong-Ntiri       |
| Inde . . . . .  | M <sup>me</sup> Kamboj             |
| Irlande . . . . .   | M <sup>me</sup> Moran              |
| Kenya . . . . .   | M. Kimani                          |
| Mexique . . . . .   | M. Gómez Robledo Verduzco          |
| Norvège . . . . .   | M <sup>me</sup> Heimerback         |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . . | M. Kariuki                         |

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

## **Adoption de l'ordre du jour**

### **L'ordre du jour est adopté.**

#### **Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine**

**Le Président** (*parle en chinois*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu du Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies, une lettre dans laquelle il demande que S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine, soit invité à participer à la séance d'aujourd'hui par visioconférence, conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Un membre souhaite-t-il s'exprimer à ce sujet ?

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Notre délégation s'oppose à la participation virtuelle du Président de l'Ukraine, M. Volodymyr Zelenskyy, à la séance d'aujourd'hui. Nous voudrions expliquer en détail pourquoi.

Nous ne nous opposons pas à la participation du Président de l'Ukraine ou de son représentant à la présente séance. Je répète à nouveau pour la mémoire et pour celles et ceux qui tenteront de déformer notre position, nous ne nous opposons pas à la participation du Président de l'Ukraine à la présente séance. Toutefois, cette participation doit se faire en présentiel. Autrement dit, il doit être présent dans la salle du Conseil de sécurité. Il ne s'agit pas d'un caprice de notre part ; ce sont les règles qui régissent les travaux du Conseil. Ce n'est pas une question de politique ; c'est une question purement procédurale. C'est aussi une question de respect pour les membres du Conseil et pour le Conseil en tant qu'organe.

Lorsque le monde s'est retrouvé aux prises avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous avons certes décidé ensemble que nous continuerions de travailler virtuellement. Mais, conformément à cette décision collective, toutes nos réunions par visioconférence étaient des réunions informelles. Une fois de retour dans la salle du Conseil après le pic de la pandémie, nous avons décidé que le Conseil reprendrait ses méthodes de travail normales, ce qui signifiait également un retour à l'application du règlement intérieur provisoire. En d'autres termes, si nous, les membres du Conseil de sécurité, sommes assis ici dans cette salle, les autres États Membres participant en vertu de l'article 37 doivent également être présents.

M. Zelenskyy s'est déjà exprimé deux fois devant le Conseil par visioconférence. À chaque fois, nous avons exprimé par écrit notre opposition à ce sujet. Chaque fois, nous avons fait part de notre objection par écrit. Toutefois, les membres occidentaux du Conseil de sécurité, y compris la présidence qui avait invité le Président ukrainien, nous ont expliqué et assuré par écrit qu'il s'agissait d'une exception qui ne créerait pas de précédent. Un précédent n'est pas créé après une ou deux fois, mais une troisième fois n'est plus une exception.

Nous voudrions rappeler aux membres du Conseil qui ont dirigé ou qui dirigeront les travaux du Conseil de sécurité que nous avons déjà été confrontés à de tels cas. Nous pouvons plus ou moins comprendre qu'il y ait eu quelques exceptions, alors que le Conseil reprenait ses séances dans cette salle après la pandémie, et que les dirigeants de certains pays n'étaient toujours pas en mesure de voyager. Cependant, cette année, au cours de notre présidence de février et d'autres présidences, des représentants de haut niveau des États Membres se sont vu refuser la possibilité de prendre la parole en vertu de l'article 37 par liaison vidéo. Pourquoi y aurait-il deux poids, deux mesures sur cette question au Conseil de sécurité ? Pourquoi d'autres chefs d'État ou des ministres d'autres pays qui figurent à l'ordre du jour du Conseil font-ils l'objet de discrimination ?

Cela nous rappelle la situation concernant l'aide humanitaire internationale, qui a afflué en Ukraine, alors que tout le monde a oublié qu'il fallait aider les populations des autres régions du monde, ou encore la politique de deux poids, deux mesures de l'Europe à l'égard des migrants : les réfugiés ukrainiens ont le feu vert à toutes les frontières européennes, alors que les réfugiés en provenance de l'Afrique, du Moyen-Orient et d'autres régions se heurtent à des clôtures. Nous ne pouvons pas accepter de faire une exception pour un pays et une personne pour la troisième fois.

La présente séance a été annoncée une semaine à l'avance, et le Président ukrainien avait largement la possibilité de venir à New York. Nous voyons constamment Volodymyr Zelenskyy rencontrer des délégations étrangères, voyager dans tout le pays et même poser pour des magazines de mode. En outre, il a été annoncé qu'il dirigerait la délégation ukrainienne à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale, ce qui ne peut être possible que s'il y participe en personne. Nous pouvons en conclure qu'il n'y a pas de restrictions aux déplacements du Président. Nous savons aussi que le Ministre ukrainien des affaires étrangères, Dmytro

Kuleba, voyage régulièrement à l'étranger. Qui plus est, nous voyons aujourd'hui dans la salle le Secrétaire général António Guterres, qui a effectué une visite en Ukraine et qui s'est rendu dans plusieurs villes de ce pays.

Je répète une fois de plus que nous ne remettons pas en question la participation du chef de l'État ukrainien à cette séance, mais la légitimité de son discours par liaison vidéo. Nous demandons au Président de soumettre cette question à un vote de procédure.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Nous avons écouté attentivement les arguments avancés par la délégation russe. Nous ne sommes pas d'accord avec elle. Je vais expliquer pourquoi.

Nous avons déjà discuté de cette question par le passé. Nous recommençons aujourd'hui car, hélas, la situation sur le terrain en Ukraine n'a pas changé et ne s'est pas améliorée. Nous convenons qu'après la pandémie, la participation virtuelle en vertu de l'article 37 doit être une exception. Nous sommes face à une situation où un dirigeant démocratiquement élu d'un pays souverain, Membre de l'Organisation des Nations Unies, est dans l'impossibilité de quitter son pays pour des raisons indépendantes de sa volonté. Nous savons tous quelles sont ces raisons. Les lettres du Royaume-Uni, de l'Albanie et des États-Unis, respectivement du 11 avril, du 18 juillet et du 19 juillet, expliquent en détail les raisons pour lesquelles le Président ukrainien a été autorisé à prendre virtuellement la parole devant le Conseil de sécurité.

Je tiens à répéter que la justification de cette exception reste inchangée par rapport aux fois précédentes où le Conseil a accepté que le Président prenne la parole devant le Conseil par visioconférence. C'était le cas en avril, c'était le cas en juin, et c'est malheureusement le cas aujourd'hui. L'Ukraine est en guerre et subit une invasion étrangère.

Alors qu'une attaque militaire de grande envergure contre un pays, l'Ukraine, est toujours en cours, alors qu'aujourd'hui, c'est la fête nationale de son indépendance, et que des couvre-feux ont été décrétés dans plusieurs villes en raison de cette menace, le Conseil de sécurité ne peut raisonnablement exiger que le Président vienne à New York s'il veut participer à une séance. Sa participation virtuelle est donc légitime. Nous comprenons parfaitement que dans de telles circonstances, la situation en Ukraine exige que le Président Zelenskyy soit dans le pays. Il s'agit d'une situation unique et exceptionnelle en ce moment dans le monde, et donc

pour le Conseil de sécurité également. C'est pourquoi nous appuyons fermement la participation du Président Zelenskyy par visioconférence et invitons les autres membres à voter pour.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Compte tenu des observations faites par les membres du Conseil et de la demande du représentant de la Fédération de Russie, je vais mettre aux voix la proposition visant à inviter M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine, à participer à la présente séance par visioconférence, conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Albanie, Brésil, France, Gabon, Ghana, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Norvège, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

*Votent contre :*

Fédération de Russie

*S'abstiennent :*

Chine

**Le Président** (*parle en chinois*) : Le résultat du vote est le suivant : 13 voix pour, une voix contre et une abstention. La proposition d'inviter S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine, à participer à la présente séance par visioconférence est adoptée.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous regrettons que les membres du Conseil se soient prononcés contre le respect de son règlement intérieur. Nous pourrions encore comprendre la logique des parrains occidentaux de Kiev, qui, pour dissimuler les crimes du régime, sont prêts à sacrifier non seulement tous les Ukrainiens, mais également les travaux du Conseil de sécurité. Cependant, nous sommes extrêmement déçus que d'autres membres, qui, lorsqu'ils viennent au Conseil, s'engagent à respecter ses règles et à les protéger, aient aujourd'hui contribué à l'érosion de ses fondements et de ses pratiques. Nous appelons tous les États Membres de l'ONU à prendre bonne note de la situation actuelle.

En dépit de notre position, nous allons écouter M. Volodymyr Zelenskyy, car nous avons aussi quelque chose à lui dire. Nous espérons qu'il assistera à la présente séance jusqu'à la fin. Nous verrons bien si

M. Volodymyr Zelenskyy pourra venir à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en tant que chef de la délégation ukrainienne, comme l'a affirmé le représentant de l'Albanie.

**Le Président** (*parle en chinois*) : J'invite maintenant le Président Zelenskyy à participer à la séance d'aujourd'hui par visioconférence.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, et S. E. M. Silvio Gonzato, Chargé d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. E. le Secrétaire général António Guterres et je lui donne maintenant la parole.

**Le Secrétaire général** (*parle en anglais*) : Nous atteignons aujourd'hui un jalon triste et tragique. Six mois se sont écoulés depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février. Durant cette période dévastatrice, des milliers de civils ont été tués et blessés, dont des centaines d'enfants. D'innombrables autres personnes ont perdu des membres de leurs familles, des amis et des proches. Le monde a été témoin de graves violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises en toute impunité ou presque. Des millions d'Ukrainiens ont perdu leurs maisons et tout ce qui leur appartenait, devenant des personnes déplacées ou des réfugiés. À l'approche du début de l'hiver, les besoins humanitaires de l'Ukraine continuent d'augmenter rapidement, et des millions de personnes nécessitent une aide et une protection. Alors que ces besoins montent en flèche, il est impératif de garantir que les acteurs humanitaires en Ukraine bénéficient d'un accès sûr et sans entrave à toutes celles et tous ceux qui ont besoin d'aide, où qu'ils se trouvent.

Les conséquences de cette guerre insensée sont ressenties bien au-delà de l'Ukraine. De nouvelles vulnérabilités apparaissent dans un contexte mondial déjà profondément marqué par les conflits, les inégalités, les crises économique et sanitaire dues à la pandémie ou encore les changements climatiques, et elles ont des répercussions disproportionnées sur les pays en développement. L'accélération de la hausse des prix des denrées alimentaires, des engrais et du carburant, qui

étaient déjà élevés, a déclenché une crise mondiale qui pourrait plonger des millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté, amplifiant la faim et la malnutrition, et risque de porter les besoins humanitaires mondiaux à un niveau record et d'anéantir les progrès durement acquis en matière de développement. Les populations vulnérables sont aux prises avec la plus grave crise du coût de la vie depuis une génération, et la hausse des prix des produits de base et des transports a de lourdes répercussions sur les opérations humanitaires existantes.

La Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo va présenter un exposé au Conseil de sécurité sur les conséquences du conflit armé en Ukraine, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, au cours des six derniers mois. Comme je l'ai mentionné ici lundi (voir S/PV.9112), je voudrais saisir cette occasion pour donner un bref compte-rendu de ma récente visite en Ukraine. J'aurais aimé pouvoir le faire à l'occasion de la séance d'hier (voir S/PV.9114), étant donné que j'ai participé aux discussions sur la centrale nucléaire de Zaporijia, mais je n'étais malheureusement pas à New York en raison d'un engagement qu'il était impossible de reporter à si courte échéance.

Ma visite a été une occasion importante d'assurer le suivi d'un accord historique qui a redonné une dose d'espoir, en particulier aux pays en développement et aux millions de personnes vulnérables qui font les frais de la crise alimentaire mondiale et dont certaines sont au bord de la famine. Je suis en mesure d'informer le Conseil que la mise en œuvre de l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire, signé à Istanbul en juillet, va bon train, alors que des dizaines de navires entrent dans les ports ukrainiens et en sortent et qu'ils ont transporté jusqu'à présent plus de 720 000 tonnes de céréales et autres produits alimentaires. Cet accord n'aurait pas été possible sans l'approche constructive adoptée par l'Ukraine et la Russie et les efforts du Gouvernement turc.

Dans le cadre de ma visite à Lviv, j'ai rencontré le Président Zelenskyy, de l'Ukraine, et le Président Erdoğan, de la Türkiye. Je les ai remerciés de leur détermination à accompagner la mise en œuvre de l'Accord pour garantir l'acheminement en toute sécurité des produits alimentaires et des engrais ukrainiens aux personnes dans le besoin et dans le monde. En visitant le port d'Odessa et le Centre conjoint de coordination à Istanbul, j'ai été submergé d'émotion. À Odessa, je suis monté à bord d'un vraquier, le *MV Kubrosli Y*, alors

qu'on était en train d'y charger 10 000 tonnes de blé. J'ai été très ému, en jetant un œil dans la soute de ce navire, de voir du blé y être déversé. Même si c'est de manière limitée, le port d'Odessa, qui est chargé d'histoire et qui était paralysé depuis des mois, est en train de revenir lentement à la vie grâce à cet accord. À Istanbul, j'ai vu le *MV Brave Commander*, un navire affrété par le Programme alimentaire mondial. Il arborait fièrement le drapeau de l'ONU et était chargé d'une cargaison destinée à la Corne de l'Afrique, où des millions de personnes sont menacées par la famine. J'ai ensuite pu monter sur la longue et fine passerelle du *SSI Invincible II*, qui était en partance pour le port de Tchornomorsk pour récupérer une cargaison de céréales ukrainiennes. Ce navire transportera une des plus importantes cargaisons de céréales ayant quitté l'Ukraine à ce jour, soit plus de 50 000 tonnes.

Il y a seulement quelques semaines, une grande partie de cela aurait été difficile à imaginer. Il nous est démontré avec force ce que l'on peut accomplir, même dans le contexte le plus dévastateur, lorsque l'on donne la priorité aux personnes. Comme je l'ai souligné à Odessa et à Istanbul, ce que j'ai observé était la partie la plus visible de la solution. L'autre partie de ce compromis consiste à faire en sorte que les denrées alimentaires et les engrais russes puissent accéder librement aux marchés mondiaux et ne fassent pas l'objet de sanctions. Il est crucial que tous les gouvernements et le secteur privé coopèrent afin que ces biens arrivent sur le marché. En collaboration avec l'équipe spéciale dirigée par Rebeca Grynspan, je poursuivrai mes contacts intenses à cette fin.

En 2022, il y a assez de nourriture dans le monde. Le problème est sa distribution inéquitable. Mais si nous ne stabilisons pas le marché des engrais en 2022, il n'y aura tout simplement pas assez de nourriture en 2023. De nombreux agriculteurs de par le monde prévoient déjà de réduire les zones de cultures en prévision de la saison prochaine. Il sera essentiel d'exporter beaucoup plus de vivres et d'engrais d'Ukraine et de Russie à des prix raisonnables pour continuer d'apaiser les marchés des produits de base et faire baisser les prix pour les consommateurs. Je félicite une fois de plus les parties de leur participation à ce processus et les exhorte à continuer de faire fond sur ces progrès. Je renouvelle également l'appel que j'ai lancé à Odessa en faveur d'un renforcement considérable de l'appui aux pays en développement qui sont frappés de plein fouet par la crise alimentaire mondiale. Les expéditions de céréales et d'autres produits alimentaires sont essentielles, mais

elles ne rimeront à rien si ces pays ne peuvent se les permettre. Les pays développés et les institutions financières internationales doivent faire plus pour veiller à ce que les pays en développement puissent tirer pleinement profit des perspectives qu'ouvre l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

En dépit des progrès accomplis sur le front humanitaire, les combats en Ukraine ne semblent pas près de s'arrêter, et de nouveaux foyers présentant des risques d'escalade dangereuse sont en train d'apparaître. Deux endroits occupent une place permanente dans mon esprit et dans mes discussions en Ukraine : Zaporijia et Olenivka. Je reste profondément préoccupé par la situation à l'intérieur et aux alentours de la plus grande centrale nucléaire d'Europe, à Zaporijia. Les signaux d'alerte clignotent. Tout acte qui pourrait menacer l'intégrité physique, la sûreté ou la sécurité de la centrale nucléaire est tout simplement inacceptable. Toute nouvelle escalade de la situation pourrait mener à l'autodestruction. Il faut garantir la sécurité de la centrale qui doit redevenir une infrastructure purement civile. En contact étroit avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Secrétariat a estimé que nous disposions des capacités logistiques et de sécurité nécessaires en Ukraine pour appuyer toute mission de l'AIEA déployée depuis Kyïv à la centrale de Zaporijia, pourvu que la Russie et l'Ukraine donnent leur accord. Je me félicite des manifestations d'appui à une telle mission et demande instamment qu'elle se déroule au plus vite.

Je suis profondément perturbé par les allégations qui nous sont parvenues concernant des violations du droit international humanitaire et des atteintes aux droits de l'homme liées au conflit armé. Le droit international humanitaire protège les prisonniers de guerre, et le Comité international de la Croix-Rouge doit avoir accès à eux quel que soit leur lieu de détention. La mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine et la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine poursuivent leurs activités de surveillance, de recensement et de signalement pour contribuer aux enquêtes sur les violations présumées. Des efforts sont également en cours pour déployer la mission d'établissement des faits créée récemment à Olenivka afin d'enquêter sur l'incident qui s'y est produit le 29 juillet. La mission d'établissement des faits doit pouvoir faire son travail librement, collecter et analyser les informations nécessaires et établir les faits. Il est impératif de lui garantir un accès sûr et sans restriction à tous les lieux, toutes les personnes et tous les éléments de preuve pertinents sans aucune limitation, entrave ou ingérence.

En ce trente et unième anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine, je tiens à féliciter le peuple ukrainien. Les peuples de l'Ukraine et d'ailleurs ont besoin de paix, et ils en ont besoin maintenant. C'est conforme à la Charte des Nations Unies. C'est conforme au droit international.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général de ses observations liminaires.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> DiCarlo.

**M<sup>me</sup> DiCarlo** (*parle en anglais*) : Le 23 février (voir S/PV.8974), cette salle résonnait de vibrants plaidoyers pour empêcher une guerre en Ukraine, plaidoyers qui ont été sans effet. Aujourd'hui, exactement six mois plus tard, il n'y a pas de fin en vue au conflit déclenché par l'invasion russe. À l'heure où nous parlons, les combats les plus intenses sont concentrés dans l'est du Donbass, dans le sud près de Kherson et de Zaporijia, et dans le nord-est à proximité de Kharkiv. Toutefois, pratiquement toutes les parties de l'Ukraine sont touchées, et personne n'est hors de portée des frappes de missiles. En même temps, plusieurs attaques, perpétrées principalement au moyen de drones, ont également été signalées dans la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol (Ukraine), occupées par la Fédération de Russie depuis 2014.

Les civils paient un lourd tribut à cette guerre. Au cours des 181 derniers jours, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a enregistré 13 560 victimes civiles, dont 5 614 morts et 7 946 blessés. Ces statistiques reflètent les cas vérifiés. Les chiffres réels sont beaucoup plus élevés. La majorité des pertes civiles sont imputables à des armes explosives à large rayon d'impact. L'emploi de telles armes dans les zones peuplées et alentour a des conséquences prévisibles et dévastatrices. À ce jour, le HCDH a recensé 249 installations médicales et 350 établissements scolaires endommagés, détruits ou utilisés à des fins militaires. Les chiffres réels pourraient être plus élevés. Le bombardement aveugle de zones peuplées, le meurtre de civils et la destruction d'hôpitaux, d'écoles et d'autres infrastructures civiles sont des agissements susceptibles de constituer des crimes de guerre.

Nous continuons de recevoir des signalements de violations des droits de l'homme. Les détentions arbitraires et disparitions forcées de civils, notamment des fonctionnaires locaux, des journalistes, des activistes de la société civile et d'autres civils, se poursuivent. Le HCDH a recensé 327 cas de détention arbitraire et de

disparition forcée de civils par la Fédération de Russie et les groupes armés affiliés dans le territoire qui n'est pas contrôlé par le Gouvernement. Il a également enregistré 39 arrestations arbitraires dans le territoire contrôlé par le Gouvernement ukrainien et 28 autres cas qui pourraient constituer des disparitions forcées.

Quatorze victimes de disparition forcée perpétrée par la Fédération de Russie et les groupes affiliés, 13 hommes et une femme, ont été retrouvées mortes ou sont décédées en détention. Le HCDH a également corroboré les allégations concernant des centaines d'homicide intentionnels de civils pendant que des parties des régions de Kyïv, Tchenihiv et Soumy étaient sous contrôle russe en février et mars. Il a aussi vérifié 43 cas de violence sexuelle liée au conflit, dont la majorité est imputable aux forces armées russes.

En outre, nous sommes préoccupés par la situation des prisonniers de guerre des deux camps. Tous les prisonniers de guerre sont protégés en vertu du droit international humanitaire. Il faut que le Comité international de la Croix-Rouge bénéficie d'un accès sans entrave et confidentiel à tous les lieux de détention, y compris les endroits où des prisonniers de guerre et des détenus civils ukrainiens sont internés en Fédération de Russie.

Nous sommes également inquiets par les renseignements selon lesquels la Fédération de Russie et les groupes armés affiliés de Donetsk prévoiraient de juger des prisonniers de guerre ukrainiens devant un prétendu tribunal international à Marioupol. Tout tribunal doit respecter les protections accordées à tous les prisonniers de guerre par le droit international, y compris les garanties d'un procès équitable. Un manquement à ces normes peut constituer un crime de guerre.

Les besoins humanitaires continuent de croître rapidement. Au moins 17,7 millions de personnes, soit 40 % de la population ukrainienne, ont besoin d'aide humanitaire et de protection, dont 3,3 millions d'enfants. L'accès humanitaire est une préoccupation majeure. Les routes sont truffées d'engins explosifs, ce qui met les civils en danger et empêche les convois humanitaires d'arriver jusqu'à eux. On recense plus de 6,6 millions de déplacés, tandis que 6,7 millions de personnes, essentiellement des femmes et des enfants, ont quitté l'Ukraine pour se rendre dans d'autres pays d'Europe.

À l'approche de l'hiver, la destruction causée par la guerre, combinée au manque d'accès au carburant et à l'électricité, en raison des dommages infligés aux

infrastructures, pourrait devenir une question de vie ou de mort si les gens ne sont pas en mesure de chauffer leur logement. On estime que 1,7 million de personnes ont déjà besoin d'une assistance d'urgence pour le chauffage, la réparation des logements et les autres préparatifs pour passer l'hiver, sachant que les températures devraient descendre à  $-20^{\circ}\text{C}$  dans certaines parties du pays.

Les efforts déployés par l'ONU en vue des conditions hivernales visent à compléter et appuyer l'action menée par le Gouvernement ukrainien. Notre appel éclair révisé a pour objectif de réunir 4,3 milliards de dollars afin d'aider, jusqu'à décembre, 17,7 millions de personnes dans le besoin. Au 19 août, les donateurs avaient généreusement fourni 2,4 milliards de dollars. La réponse humanitaire compte maintenant 500 partenaires humanitaires qui apportent au moins une forme d'assistance à 11,8 millions de personnes. La guerre a de graves conséquences sur l'agriculture en Ukraine, privant de revenus des milliers d'exploitants, détruisant des installations de stockage des céréales et exacerbant l'insécurité alimentaire parmi les groupes vulnérables. D'après le Programme alimentaire mondial (PAM), 20 % des Ukrainiens n'ont pas assez de nourriture.

Comme le Secrétaire général l'a souligné, les répercussions de la guerre en Ukraine se font sentir dans le monde entier. Selon les estimations du Programme alimentaire mondial, 345 millions de personnes souffriront d'insécurité alimentaire aiguë ou risqueront sérieusement de souffrir d'insécurité alimentaire dans 82 pays où le PAM maintient une présence opérationnelle. Cela représente une augmentation de 47 millions du nombre de personnes en situation de faim aiguë par l'effet des retombées de la guerre en Ukraine.

Le mois dernier, le Programme des Nations Unies pour le développement a estimé que jusqu'à 71 millions de personnes pourraient déjà avoir basculé dans la pauvreté au cours des trois premiers mois de la guerre. Les principales zones touchées sont les Balkans, la région de la mer Caspienne et l'Afrique subsaharienne, en particulier le Sahel. La situation financière mondiale reste instable, et l'on s'inquiète de possibles scénarios de stagflation vers la fin de 2022 et en 2023. Les marchés de l'énergie restent sous tension, ce qui est gravement préoccupant à l'approche de la saison hivernale dans l'hémisphère nord.

Bien que les prix alimentaires se soient stabilisés ces dernières semaines, cela ne se traduit pas forcément par une baisse des taux d'inflation. L'inflation a

continué de s'accélérer en juillet. Elle bat des records vieux de plusieurs décennies dans les pays développés, et pourtant ce sont les pays en développement et les pays les moins avancés qui sont le plus durement touchés. La situation budgétaire de nombreuses économies en développement est particulièrement inquiétante, notamment parce que leur capacité d'emprunt a été fragilisée par la nécessité d'engager des dépenses considérables pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Aujourd'hui, la pression qui s'exerce sur la dette et le coût des importations des pays en développement s'accroît encore. Nous demeurons préoccupés à l'idée que la détérioration de la situation socioéconomique dans les pays en développement, en particulier ceux qui sont dans des situations déjà fragiles, pourrait aboutir à des troubles sociaux. S'il est difficile d'établir un lien direct avec la guerre, nous avons déjà vu une multiplication des émeutes entre le premier et le deuxième semestre de 2022.

Le triste anniversaire des six mois de guerre aujourd'hui coïncide avec la fête nationale de l'Ukraine. C'est l'occasion de célébrer la souveraineté et l'indépendance du pays, ainsi que sa fière histoire, et nous félicitons le peuple ukrainien en ce jour particulier. Toutefois, il faut rappeler que le coût humain et matériel de la guerre est tragique, colossale et évident, d'abord et avant tout pour l'Ukraine et son peuple. Les conséquences économiques pour le reste du monde sont terribles et vont croissant.

Le conflit a une autre incidence qui, bien que moins tangible, est tout aussi périlleuse. En creusant les divisions mondiales et en exacerbant la méfiance à l'égard de nos institutions, la guerre affaiblit les fondements de notre système international. Les conséquences d'un effondrement du système qui permet au monde de gérer les questions de paix et de sécurité sont effrayantes à envisager. Cette guerre n'est pas seulement insensée, elle est extrêmement dangereuse, et elle nous touche tous. Elle doit cesser.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie M<sup>me</sup> DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Volodymyr Zelenskyy, Président de l'Ukraine.

**Le Président Zelenskyy** (*parle en ukrainien ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je tiens à remercier chacun et chacune de son appui, et à transmettre au Conseil nos salutations depuis une

Ukraine indépendante et libre, qui continue de se battre contre la terreur russe. Tout récemment, alors que je préparais la présente déclaration, j'ai été informé que la Russie avait tiré des missiles contre des wagons de train dans une gare ferroviaire de la région de Dnipropetrovsk. Plusieurs personnes ont été tuées et une cinquantaine d'autres ont été blessées, et le bilan pourrait, hélas, s'alourdir. C'est désormais notre quotidien. Voilà comment la Russie s'est préparée à la séance d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, notre pays célèbre sa fête nationale, sa fête de l'indépendance. Nous pouvons tous constater désormais à quel point le monde dépend de notre indépendance et a besoin que l'Ukraine soit en paix, que notre peuple soit en sécurité et que l'intégrité de notre territoire et la viabilité de nos frontières soient garanties. Chaque aspect de la terrible agression dont nous sommes victimes sera, à terme, à l'origine d'une crise mondiale ou d'une autre. Que se passe-t-il aujourd'hui ? La Russie a précipité le monde au bord d'une catastrophe nucléaire. L'armée russe a transformé le territoire de la plus grande centrale nucléaire d'Europe, la centrale de Zaporijia, en une zone de guerre. C'est un fait. À cause des provocations armées de la Russie, des bombardements et du déploiement de terroristes sur le site de la centrale sous bannière russe, l'Europe et les régions voisines vivent désormais sous la menace d'une pollution radioactive. C'est un fait. La centrale de Zaporijia compte six réacteurs. Lors de la catastrophe de Tchernobyl, en 1986, un seul réacteur avait explosé. La mission de l'Agence internationale de l'énergie atomique doit, dès que possible, prendre le contrôle permanent de la situation à la centrale de Zaporijia, et la Russie doit cesser sans condition son chantage nucléaire et se retirer complètement du site de la centrale.

La Russie a également transformé la faim en arme. Le blocus russe des ports ukrainiens a creusé les déficits d'un marché alimentaire mondial qui était déjà déstabilisé. C'est un fait. Cela a conduit à une situation dangereuse dans diverses régions du monde. Par exemple, en Europe, cela a aggravé les effets de la sécheresse, la pire depuis 500 ans. Heureusement, nous avons pu faire en sorte que la Russie soit contrainte d'accepter les conditions de la communauté internationale et de permettre la reprise des exportations de céréales à partir des ports ukrainiens. Cela a permis de réduire quelque peu la tension sur le marché alimentaire mondial, mais pas d'éliminer complètement la menace. Seule une reprise complète et sans entrave des exportations agricoles ukrainiennes pourra faire en sorte que des dizaines de millions de personnes dans le monde aient quelque chose à manger.

N'est-il pas étrange que même aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle, nous devions nous battre pour sauver des dizaines de millions de personnes dans divers pays d'une famine artificielle causée par l'agression insensée d'un seul pays ? C'est également un fait. En Ukraine, nous ne pensons pas que l'ONU ait été créée pour débattre, au XXI<sup>e</sup> siècle, de questions qui auraient dû être reléguées depuis longtemps au passé. Néanmoins, je suis reconnaissant au Secrétaire général, au Président de la Türkiye et à tous les autres membres responsables de la communauté internationale qui s'emploient à mettre fin à la crise alimentaire, dont la Russie est la seule responsable. Dans les semaines à venir, nous devons faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour élargir la portée de l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire en Ukraine.

J'en viens maintenant à une autre question, l'énergie. Le fait est que la Russie tente délibérément d'imposer la pauvreté énergétique à des dizaines de millions de personnes et de les priver d'un accès régulier aux produits de base en faisant volontairement augmenter les prix de l'énergie. Tout cela est le fait d'un membre permanent du Conseil de sécurité, qui continue à user du privilège de son droit de veto. La crise énergétique en Europe, la menace d'une famine à grande échelle, le chaos politique causé dans les pays africains et asiatiques et la hausse des prix dans le monde entier, tout cela n'est-il pas un peu trop pour un seul pays dont le représentant siège dans la salle du Conseil de sécurité aux côtés des autres membres ?

J'évoquerai une autre question, celle des valeurs. Il convient de reconnaître en toute franchise que, selon les régions du monde, les valeurs sont perçues et considérées différemment. Mais partout dans le monde, la vie a de la valeur. La paix a de la valeur. La prospérité économique a de la valeur. Tout pays qui se respecte et qui respecte son peuple punit le meurtre, et pas seulement les personnes qui le commettent. Cependant, il existe un pays qui se comporte différemment et qui en est fier. Il récompense les meurtriers et encourage les tortionnaires. Ce n'est pas seulement une menace pour l'Ukraine, même si des milliers d'Ukrainiens ont été tués par les envahisseurs russes et que des dizaines de nos villes ont été détruites par l'artillerie russe. La Russie ne respecte pas les conventions fondamentales sur les prisonniers de guerre, ce qui a déjà été évoqué à la séance d'aujourd'hui. Le meurtre délibéré de prisonniers de guerre ukrainiens par les occupants russes à Olenivka compte désormais parmi les pages les plus sombres de l'histoire de l'Europe. Nous avons besoin

qu'une mission d'enquête des Nations Unies soit immédiatement déployée à Olenivka, et qu'elle soit dotée d'un mandat qui couvre tous les prisonniers de guerre ukrainiens actuellement détenus par les forces russes.

Il n'y a aucun crime de guerre que les occupants russes n'aient pas encore commis sur le territoire de l'Ukraine. Si l'on n'arrête pas la Russie immédiatement, grâce à une victoire de l'Ukraine, tous ces meurtriers russes se retrouveront inévitablement dans d'autres pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Les criminels de guerre russes laissent des traces partout. Nous devons tous nous unir sans attendre et agir de manière résolue pour qu'il n'y ait plus nulle part de traces des missiles russes et faire en sorte que plus aucune ville ne soit détruite par l'artillerie russe et que la menace de catastrophe nucléaire soit écartée.

La Russie doit libérer le territoire qu'elle occupe en Ukraine pour mettre fin à la crise alimentaire. Elle doit se retirer de nos terres et de nos mers afin qu'aucun pays au monde ne puisse plus jamais passer outre la Charte des Nations Unies et les conventions qui s'imposent à toute l'humanité. Elle doit être tenue pour responsable du crime d'agression contre l'Ukraine. Un projet de résolution à cet effet sera soumis à l'Assemblée générale pour examen à sa soixante-dix-septième session. Pour rétablir un sentiment de justice dans les relations internationales, nous devons tous nous rassembler pour contraindre la Russie à reconnaître que l'inviolabilité des frontières et la paix sont des valeurs inconditionnelles pour tous les pays. C'est pourquoi l'indépendance et l'intégrité de notre pays sont d'une importance capitale pour les relations internationales. Préserver notre indépendance, garantir nos frontières et rétablir des liens économiques avec l'Ukraine rendra véritablement son pouvoir à la Charte et sauvera le monde des crises auxquelles nous sommes tous contraints de faire face.

Le Secrétaire général, António Guterres, a l'ambitieux projet d'organiser un Sommet de l'avenir l'année prochaine. Nous appuyons cette initiative et réaffirmons que, pour bâtir un avenir, il faut jeter dans les oubliettes de l'histoire ce qui a toujours empêché l'humanité de vivre dans la paix, à savoir l'agression et les ambitions coloniales, ce qui est précisément ce que la Russie a apporté en Ukraine. Je crois que nous pouvons certainement bâtir un avenir, et il serait bénéfique et symbolique de tenir ce sommet en Ukraine, pour que l'avenir du monde se décide sur le territoire ukrainien. La question de savoir si nous aurons un avenir se joue

également à la centrale nucléaire de Zaporijia, dans nos ports maritimes, dans le Donbass et en Crimée. Notre indépendance est synonyme de sécurité pour le monde.

Je tiens à remercier le Conseil de m'avoir donné l'occasion de l'informer de la situation dans notre pays. Je remercie également les membres de leur aimable attention et la présidence chinoise d'avoir pris les dispositions nécessaires pour me permettre de participer virtuellement à la présente séance.

Gloire à l'Ukraine !

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie S. E. le Président Zelenskyy de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général Guterres et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de leurs exposés.

Je tiens également à féliciter les Ukrainiennes et les Ukrainiens à l'occasion de leur fête nationale de l'indépendance et à remercier le Président Zelenskyy d'avoir participé à la présente séance. Les États-Unis se tiennent aux côtés du Président Zelenskyy et du peuple ukrainien aujourd'hui et chaque jour. Chaque bombe russe qui tombe ne fait que renforcer notre détermination à soutenir leur souveraineté et leur indépendance.

Aujourd'hui, nous commémorons le sixième mois de la guerre totale, préméditée, injustifiable et brutale menée par la Russie contre l'Ukraine. Cela fait tout juste six mois que nous étions réunis ici, dans la salle du Conseil, et que nous avons vu la Russie, qui assumait alors la présidence, tenter de défendre l'indéfectible. Six mois de mépris de la Russie envers la communauté internationale. Six mois de mensonges éhontés proférés par la Russie au mépris du droit international, notamment des violations de la Charte des Nations Unies. Six mois d'attaques menées par la Russie, qui ont tué des civils ukrainiens et détruit des infrastructures civiles. Six mois de dévastation et de frappes de missiles qui ont déchiré des familles et arraché de trop nombreuses vies, dont celle de la petite Lisa Dmitrieva, âgée de 4 ans, qui a été tuée le mois dernier lors d'une frappe de missile qui a fait 24 morts. Six mois d'atrocités horribles, dont des viols, des meurtres et des actes de torture dans des villes comme Boutcha, Irpin et d'autres. Six mois au cours desquels des familles ont été séparées et des millions de personnes déplacées. Six mois de massacres, qui ont fait des milliers de morts.

Six mois plus tard, l'objectif de la Russie est plus clair que jamais : démanteler l'Ukraine en tant qu'entité géopolitique et la rayer de la carte du monde. Les campagnes de désinformation russes sont de plus en plus utilisées à des fins militaires pour préparer de nouvelles tentatives d'annexion du territoire ukrainien. Le Ministre russe des affaires étrangères, M. Sergey Lavrov, a reconnu publiquement que c'était l'un des objectifs du Kremlin. Concrètement, la Russie prépare le terrain pour essayer d'annexer les régions de Kher-son et de Zaporijia, ainsi que l'intégralité des régions de Donetsk et de Louhansk.

Soyons clairs : la communauté internationale ne reconnaîtra jamais la tentative de la Russie de modifier les frontières de l'Ukraine par la force. Lorsque les dirigeants du monde entier se réuniront à New York le mois prochain pour réaffirmer leur attachement à la Charte des Nations Unies, ils réaffirmeront également leur appui à ce principe fondamental. Peu importe le nombre de pseudo-référendums ou d'autorités illégitimes que Moscou tentera de mettre en place, nous continuerons à défendre la Charte des Nations Unies et à faire respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine.

Comme nous l'avons indiqué hier (voir S/PV.9114), la Russie est à l'origine d'un autre grave danger qui pèse sur un autre engagement fondamental de la communauté internationale, à savoir celui de la sûreté nucléaire. L'Ukraine avait un bilan irréprochable en matière de sûreté et de sécurité de l'énergie nucléaire à la centrale nucléaire de Zaporijia, mais la Russie a attaqué cette centrale sans se soucier des conséquences et en a pris le contrôle par la force, ce qui a entraîné le risque d'une catastrophe nucléaire.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes particulièrement préoccupés par les opérations dites de filtration menées par la Russie, qui se traduisent par la déportation forcée systématique de civils ukrainiens vers des régions reculées de la Russie. Dans ces camps, des enfants sont enlevés et séparés de leurs parents. Les forces russes confisquent et remplacent les passeports par la force, imposent des programmes scolaires et remplacent les noms de rues et autres panneaux publics en langue ukrainienne par d'autres en langue russe. Les éléments prouvant que les forces russes ont interrogé, détenu et déporté de force des centaines de milliers d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens, dont des enfants, ne cessent de s'accumuler.

Les raisons sont évidentes : elles veulent détruire l'Ukraine, sa culture, son peuple et son existence même. Même dans les domaines où nous avons été témoins de progrès, comme l'acheminement de céréales et d'autres denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens à la suite de l'accord signé avec la Türkiye et dont nous avons désespérément besoin, la Russie n'a pas manqué de nous rappeler ses intentions. Quelques heures à peine après la signature de l'accord, la Russie a lancé des missiles vers le port d'Odessa. Ces missiles étaient un puissant rappel que des millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens sont toujours assiégés et que des dizaines de millions de personnes dans le monde souffrent de la faim à cause des agissements de la Russie.

C'est la Russie, et uniquement la Russie, qui porte la responsabilité de toutes les violences et de tous les carnages, de la faim et des crises humanitaires, de toutes les atteintes aux droits humains et des menaces qui pèsent sur les groupes vulnérables. C'est la Russie seule qui est l'unique obstacle à un règlement rapide de la crise. Nous devons continuer à demander des comptes pour toutes les atrocités commises par la Russie et veiller à ce que celle-ci réponde de ses actes.

Cette journée marque les six mois de la guerre, mais c'est aussi la fête nationale de l'indépendance de l'Ukraine, un jour habituellement célébré dans la joie avec des défilés et des festivités. Nous sommes nombreux à nous être réunis à l'occasion d'une célébration similaire le 4 juillet sur la pelouse du Siège de l'ONU, pour fêter l'indépendance de l'Amérique. Nous avons mangé et dansé, et nous avons contemplé avec émerveillement les feux d'artifice dans le ciel.

En Ukraine, aujourd'hui, il n'y a pas ce genre de festivités. Il n'y a pas de fêtes ni de concerts. On a demandé aux citoyens de rester à l'écart des villes et de s'attendre à des explosions très différentes dans le ciel. C'est ce que le Président Zelenskyy vient tout juste de nous décrire. Une citoyenne ukrainienne a déclaré à un journaliste de la National Public Radio qu'elle espérait « à l'avenir pouvoir célébrer l'indépendance sans armes, mais plutôt avec des fleurs et des danses ». Faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les fleurs et les danses reviennent à Kyïv, pour que les Ukrainiennes et les Ukrainiens en profitent à nouveau. Prions pour que, l'année prochaine à la même époque, le rêve de cette citoyenne devienne réalité.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Moi aussi, je tiens à remercier le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de leurs informations actualisées.

Il y a 31 ans aujourd'hui, l'Ukraine a déclaré son indépendance de l'Union soviétique alors en pleine déliquescence. Ce jour mérite d'être célébré et je suis convaincu que, malgré la situation, les Ukrainiennes et les Ukrainiens, en Ukraine et à l'étranger, commémoreront probablement cette journée d'une manière ou d'une autre. Nous nous associons à ces célébrations et nous saluons la participation du Président Zelenskyy à la présente séance dans les circonstances exceptionnelles que lui et son pays continuent de subir. Les célébrations ne sont toutefois ni faciles, ni joyeuses lorsqu'un pays est attaqué par un voisin qui, du matin au soir, prétend être son frère, mais un frère qui agresse son propre frère, qui tue son peuple, détruit ses maisons, bombarde ses villes, abuse de ses femmes, déporte son peuple, disloque son pays et nie jusqu'à son existence : un frère qui maltraite et qui veut tout pour lui.

En outre, aujourd'hui, cela fait exactement six mois que l'invasion a commencé, que la Charte des Nations Unies a été jetée dans la déchiqueteuse du Kremlin, et que l'expression « respect du droit international » a été vidée de son sens à Moscou. Cela fait 27 semaines que l'Assemblée générale a adopté la résolution ES-11/1, dans laquelle tous les pays du monde, sauf quatre, demandent à la Russie de mettre fin à la guerre et de respecter la souveraineté de l'Ukraine. Cela fait 25 semaines que la Cour internationale de Justice, plus haute juridiction internationale, a émis une ordonnance juridiquement contraignante demandant à la Russie de suspendre immédiatement ses opérations militaires. Tous ces appels, tous ces documents restent lettre morte. La Russie s'entête à poursuivre sa course, avec l'intention manifeste de démanteler l'Ukraine et d'assujettir son peuple, et ce, malgré des preuves incontestables et concrètes que ses actions ont eu et continuent d'avoir de graves conséquences à l'échelle mondiale en déstabilisant la sécurité, l'énergie et l'alimentation et en créant un risque de catastrophe nucléaire, et qu'elles désolidarisent de plus en plus la Russie du reste du continent européen. Nous félicitons la Türkiye et le Secrétaire général de leurs efforts inlassables qui ont permis de faire en sorte que les céréales et autres produits alimentaires soient exportés d'Ukraine et puissent parvenir jusqu'aux tables de ceux qui en ont besoin dans le monde entier.

Cette guerre a un impact terriblement délétère sur tous les aspects de la vie en Ukraine et au-delà, mais le pire est son incidence dévastatrice sur les civils en général, et en particulier sur les enfants, la génération du futur. Quelque 1 000 enfants, peut-être plus, ne seront pas là pour voir l'Ukraine libérée. Ils ont été tués au rythme de cinq chaque jour, et 5,2 millions d'entre eux ont besoin d'une aide humanitaire. Au moins 3,6 millions d'enfants sont concernés par la fermeture d'écoles ou par les répercussions d'attaques sur les écoles, en conséquence de quoi ils ne peuvent toujours pas renouer avec un apprentissage en présentiel. Beaucoup d'autres se retrouvent avec des blessures invisibles qui doivent être traitées sans délai afin d'assurer en priorité la santé mentale et les besoins psychologiques des enfants et les aider à renforcer leur résilience. S'il ne fallait qu'une seule raison de mettre fin immédiatement à cette guerre, ce serait celle-là : préserver les enfants, nos générations futures, du fléau de la guerre, comme l'énonce la Charte des Nations Unies.

Il y a quelques semaines, une explosion meurtrière a tué 53 prisonniers de guerre ukrainiens en détention dans le territoire ukrainien contrôlé par la Russie. Cette tragédie n'a toujours pas fait l'objet d'une enquête indépendante et, comme c'est le cas de tous les événements de cette nature, on nous dit que c'est le fait de l'Ukraine. Ces prisonniers de guerre auraient dû être protégés par la loi, ainsi que par les garanties fournies à l'ONU et au Comité international de la Croix-Rouge, selon lesquelles les détenus du bataillon Azov seraient traités correctement. Malheureusement, 53 d'entre eux ont été tués. Nous nous félicitons que le Secrétaire général ait nommé une équipe d'enquêteurs et exhortons l'ONU à tout faire pour que l'enquête soit menée de manière impartiale et comme elle l'entend. Les responsables de ces crimes indignes doivent en répondre.

Son armée régulière étant à bout de souffle après six mois d'une invasion désastreuse et sanglante de l'Ukraine, des éléments de plus en plus nombreux indiquent que le Kremlin a fait le terrible choix de recruter des prisonniers russes pour les combats. Des informations crédibles et des enquêtes méticuleuses vont dans ce sens. C'est très inquiétant, dans un contexte déjà alarmant : vu ce dont les soldats réguliers se sont montrés capables à Boutcha, imaginer ce qui pourrait se produire en armant des meurtriers et des criminels qui devraient être derrière les barreaux en Russie, et non en tenue de soldats en Ukraine, fait froid dans le dos. Si ces informations sont avérées, ces nouveaux combattants viendront remplacer ceux qui sont revenus à la raison,

ont découvert la vérité, abandonné la guerre et décidé de ne plus en être complices. Citons par exemple Pavel Filatyev, qui a été déployé à Kherson. Il est désormais libre de dire ce qu'il pense et de partager son histoire. Et que dit-il ? Je vais le citer.

« Nous avons compris que nous étions entraînés dans un conflit grave où, plutôt que libérer qui que ce soit, nous ne faisons que détruire des villes. Nous ne voyons pas les éléments que notre gouvernement tente de nous présenter comme des raisons. Ce ne sont que des mensonges. Nous ne faisons que détruire des vies paisibles. »

Son récit est beaucoup plus long, il fait 141 pages ; et il est accessible au public : tout le monde peut lire l'immense désespoir de quelqu'un qui a été envoyé commettre des crimes chez son voisin.

Nous avons déjà averti, et nous tenons à le répéter, particulièrement aujourd'hui, qu'aucune annexion de territoire, aucun fait nouveau imposé par la Russie et incompatible avec la Constitution ukrainienne, comme des élections fictives ou des référendums « à la russe », ne serait ni accepté ni reconnu. Les responsables pro-russes des territoires contrôlés par la Russie parlent ouvertement de rejoindre la Russie en répliquant le modèle utilisé en Crimée. C'est une impasse qui n'aura aucun effet juridique. Comme l'ont déclaré les principaux dirigeants européens pas plus tard qu'hier, les amis de l'Ukraine sont prêts à appuyer la lutte que l'Ukraine mène pour se défendre, non pas parce que qui que ce soit serait contre la Russie ou les Russes, mais tout simplement parce que tous ceux qui sont pour la paix voient en l'Ukraine une mise à l'épreuve décisive de l'architecture de sécurité européenne et un test de résistance de la paix et de la sécurité mondiales face à un comportement impérialiste mis au ban de longue date.

Aujourd'hui, nous réaffirmons une fois de plus notre solidarité entière et indéfectible avec le peuple ukrainien. Nous rendons hommage à tous ceux qui se battent pour défendre leur terre et leur vie, et à tous ceux qui se sont sacrifiés pour l'indépendance et la liberté de l'Ukraine. Nous réaffirmons notre appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et nous appelons la Russie à mettre fin à la guerre, à retirer ses troupes et à changer de cap, afin que l'année prochaine, à la même époque, une parade véritablement joyeuse ait lieu à Kyïv, plutôt qu'un défilé où les vedettes seraient les restes calcinés et abandonnés d'équipements militaires russes, incarnation de cette guerre insensée.

**M<sup>me</sup> Broadhust Estival** (France) : Je remercie le Secrétaire Général et M<sup>me</sup> DiCarlo pour leurs exposés, et je souhaiterais saluer l'intervention du Président Zelenskyy ce matin.

Depuis six mois précisément, les Ukrainiens résistent avec un courage extraordinaire à la guerre d'agression lancée par la Russie, avec son lot terrible de souffrances et d'exactions de masse. Les Ukrainiens, faut-il le rappeler, se battent pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de leur pays. Quel meilleur moment pour leur rendre hommage qu'aujourd'hui, jour de leur fête nationale, qui a marqué en 1991 l'indépendance de l'Ukraine. À travers sa lutte, l'Ukraine défend aussi les buts et les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Et c'est pourquoi la France continuera de se tenir à ses côtés. Avec nos partenaires européens, nous continuerons à la soutenir aussi longtemps qu'il le faudra face à l'agression russe.

En ce jour de célébration de l'indépendance ukrainienne, je redis aussi clairement que la France ne reconnaîtra jamais l'annexion des territoires occupés par la Fédération de Russie. La France ne reconnaîtra pas la légitimité de référendums d'indépendance qui seraient organisés par la Russie dans ces territoires pour tenter de légitimer son agression et pour maquiller ses violations flagrantes du droit international, pas plus qu'elle n'a reconnu, ou qu'elle ne reconnaîtra, l'annexion de la Crimée.

Avec cette guerre, la Russie contribue à déstabiliser encore davantage un monde sur lequel pèsent déjà de graves menaces. Nous nous félicitons que le centre de coordination conjoint à Istanbul soit désormais opérationnel et que 33 navires aient pu quitter les ports ukrainiens depuis la signature à Istanbul de l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Mais ne nous leurrions pas, les effets négatifs de la guerre conduite par la Russie se poursuivent, perdurent et se multiplient : les chaînes d'approvisionnement sont toujours perturbées ; les coûts de transport demeurent très élevés ; le marché de l'énergie est bouleversé. Et tant que durera l'agression russe, ces effets continueront à se propager. La présence de troupes russes sur le site de la centrale nucléaire de Zaporijia fait également peser le risque d'un accident nucléaire aux effets potentiellement dévastateurs. Nous rappelons notre appel au retrait des forces russes. Tout incident serait de la responsabilité première de la Russie. Il est crucial que l'Agence internationale de l'énergie atomique puisse conduire une mission d'experts sur le terrain dans les plus brefs délais.

Les informations qui nous parviennent concernant des exécutions extrajudiciaires, des actes de torture à l'encontre des prisonniers ukrainiens, en particulier dans le village d'Olenivka, mais pas seulement, sont extrêmement choquantes. La Russie doit respecter le droit international humanitaire, qui s'applique dans tous les conflits armés internationaux, nous le rappelons, qu'elle reconnaisse ou non être en guerre, ainsi que le droit international des droits de l'homme.

La France, aux côtés de ses partenaires, s'est mobilisée dès les premiers jours de l'agression russe pour que les auteurs des crimes commis en Ukraine soient identifiés, soient poursuivis, et que leurs crimes soient documentés. Nous soutenons activement le travail de la Cour pénale internationale, qui enquête sur des faits susceptibles de constituer des crimes de guerre, de génocide ou des crimes contre l'humanité. Nous soutenons également les enquêtes des juridictions ukrainiennes. Nous resterons aussi attentifs aux éléments que publiera prochainement la Commission d'enquête internationale indépendante qui a été créée par le Conseil des droits de l'homme, avec le soutien de la France.

Enfin, nous appelons une nouvelle fois la Russie à faire le choix de la diplomatie pour rebâtir la paix avec l'Ukraine, dans le respect de sa souveraineté, dans le respect de son intégrité territoriale, et dans ses frontières internationalement reconnues, ce au moment et dans les conditions que décideront les Ukrainiens, qui sont la partie agressée. La France continuera à s'engager à cette fin.

**M<sup>me</sup> Moran** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de ses observations et des efforts qu'il déploie en vue du règlement de la guerre en Ukraine, ainsi que ses répercussions, notamment la sécurité alimentaire mondiale. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé. Je me félicite de l'allocution du Président Zelenskyy devant le Conseil de sécurité et je tiens à réaffirmer l'amitié et l'appui indéfectibles de l'Irlande au peuple ukrainien à l'occasion de sa fête de l'indépendance.

Cela fait huit ans et demi que la Russie a violé pour la première fois la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine ; et aujourd'hui, cela fait exactement six mois que la Russie a lancé une autre invasion illégale et non provoquée de l'Ukraine, violant et attaquant les principes fondamentaux de l'ONU. Soyons clairs néanmoins. Les frontières internationalement reconnues de l'Ukraine n'ont pas changé au cours des six derniers mois, ni au cours des huit dernières années et demie. La

décision de la Russie d'envahir l'Ukraine n'a pas modifié ces frontières ; cela n'a pas été le cas en 2014, ni en 2022. En outre, les mesures unilatérales prises par la Russie pour intégrer certaines parties de l'Ukraine ne seront reconnues qu'en tant que violations flagrantes des principes d'indépendance souveraine et de non-ingérence, et comme une tentative éhontée de consolider une prétendue sphère d'influence. Nous condamnons également les discours dangereux, provocateurs et inacceptables sur le nucléaire tenus par la Russie durant ce conflit.

Depuis 183 jours, l'Irlande réclame la fin de la guerre injustifiée et injustifiable menée contre l'Ukraine. Chaque jour, nous recevons de plus en plus d'informations faisant état des violations des droits humains et du droit international humanitaire commises par la Russie. Les civils ukrainiens continuent de payer le plus lourd tribut. Depuis six mois, ils vivent dans la peur, ne sachant pas où et quand la prochaine bombe tombera. C'est pourquoi nous appelons une nouvelle fois la Russie à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international. Les parties au conflit doivent respecter le droit international humanitaire. Elles sont tenues de faire la distinction entre les civils et les combattants et de ne pas attaquer les biens de caractère civil. Il leur est également interdit de mener des attaques aveugles et disproportionnées, et elles doivent prendre toutes les précautions possibles pendant les attaques. Le respect de ces obligations n'est pas facultatif.

Comme je l'ai dit à la séance d'hier (voir S/PV.9114), l'Irlande demeure vivement préoccupée par la situation à la centrale nucléaire de Zaporijia et le risque grave d'accident ou d'incident radiologique résultant des opérations militaires menées sur ce site. Nous demandons à la Russie de mettre un terme à son occupation illégale du site, de retirer ses troupes et ses munitions et de veiller à ce que les autorités ukrainiennes puissent s'acquitter de leur responsabilité de maintenir la sûreté et la sécurité sur ce site. Nous nous félicitons des informations concernant une visite possible de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans les prochains jours et nous appuyons l'appel du Secrétaire général pour que cette centrale reste connectée au réseau électrique de l'Ukraine.

Nous appelons à nouveau la Russie à mettre fin à sa guerre brutale, à retirer ses troupes de l'ensemble du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine et à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de ses voisins. La Russie peut mettre un terme à son agression

si elle le souhaite. Et même si elle décide de poursuivre sa guerre illégale, elle a toujours des obligations en vertu du droit international, qu'elle doit respecter.

Nous prenons note des observations faites ce matin par le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe concernant les besoins humanitaires, notamment à l'approche de l'hiver. L'agression de la Russie continue de causer de plus en plus de difficultés et de souffrances au peuple ukrainien, qui fait preuve d'une résilience et d'une détermination remarquables. Aujourd'hui, l'Irlande lui exprime son entière solidarité.

**M<sup>me</sup> Heimerback** (Norvège) (*parle en anglais*) : La guerre de la Russie en Ukraine nous touche tous. C'est une attaque contre les valeurs démocratiques et la liberté. Elle provoque une crise alimentaire mondiale et constitue une violation flagrante du droit international et des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Je remercie le Président Zelenskyy de son témoignage vibrant de ce matin et du combat héroïque que le peuple ukrainien et lui mènent pour leur pays, ainsi que pour notre paix et notre liberté à nous tous.

Aujourd'hui, nous commémorons la déclaration d'indépendance de l'Ukraine en 1991. Et aujourd'hui, nous sommes réunis ici, 31 ans plus tard, parce que l'État successeur de l'Union soviétique, la Russie, a envahi l'Ukraine. Cette situation est vraiment tragique. C'est pourquoi nous réaffirmons notre appui indéfectible à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé très détaillé et intéressant. Je remercie également le Secrétaire général de son exposé, qui a porté notamment sur la visite importante qu'il a effectuée récemment en Ukraine. La Norvège salue le rôle crucial qu'il a joué dans l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire, ainsi que les autres efforts inlassables qu'il fournit pour atténuer les conséquences de cette guerre terrible et rétablir la paix.

La Norvège condamne avec la plus grande fermeté l'agression militaire de la Russie. La Russie, qui mène une guerre dans des zones urbaines et peuplées en utilisant des armes explosives lourdes, détruit des maisons, des écoles et des hôpitaux. Les attaques en cours contre les civils et les infrastructures civiles, dont des centrales nucléaires, ont également des conséquences catastrophiques et inacceptables. Des milliers de civils ont déjà été tués. Des millions de personnes ont fui leur

foyer et d'autres sont prises au piège dans des zones de guerre. Nous sommes solidaires de tous les habitants de l'Ukraine, qui vivent quotidiennement dans la crainte de la prochaine attaque. Nous demandons une fois de plus que les civils soient protégés et que le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme soient pleinement respectés et appliqués. Il faut garantir l'accès humanitaire.

La Russie doit mettre un terme à cette guerre et retirer complètement, immédiatement et sans condition ses forces et son matériel militaire de l'Ukraine. Elle a commencé la guerre en Ukraine et elle peut décider de l'arrêter. Il semble évident que des crimes de guerre sont commis. On ne peut pas les oublier. Les auteurs de ces crimes à tous les niveaux doivent répondre de leurs actes.

Le Secrétaire général a parlé d'une lueur d'espoir avec la reprise des exportations de céréales ukrainiennes. Nous espérons que l'une des principales voies de transport du grenier à blé mondial sera de nouveau ouverte. Cela est indispensable, tant pour les Ukrainiens et les Ukrainiennes que pour les personnes et les pays les plus vulnérables du monde. Il faut également que le Programme alimentaire mondial et d'autres acteurs humanitaires puissent à nouveau acheter des céréales en Ukraine à des fins d'aide alimentaire humanitaire. Il est essentiel de mettre pleinement en œuvre l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

Chaque jour, de plus en plus de personnes subissent les effets cumulés de la guerre. En mai, les membres du Conseil ont unanimement exprimé leur appui aux efforts du Secrétaire général visant à trouver une solution pacifique. Nous devons continuer à soutenir ses efforts de dialogue et de médiation entre les parties pour garantir la paix et la liberté au peuple ukrainien. Nous soulignons qu'il incombe à tous les membres du Conseil de ne ménager aucun effort pour garantir la paix. Nous voulons dire une fois de plus aux Ukrainiens et aux Ukrainiennes que nos pensées les accompagnent à l'occasion de leur fête nationale de l'indépendance et tous les autres jours. Nous leur exprimons de nouveau notre solidarité.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Au nom du Royaume-Uni, je remercie le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe, M<sup>me</sup> DiCarlo, de leurs exposés, et nous saluons chaleureusement la participation du Président Zelenskyy à la présente séance.

Il y a six mois, alors même que le Conseil de sécurité se réunissait tard le soir pour tenter de prévenir une catastrophe (voir S/PV.8974), la Russie a lancé une invasion non provoquée et illégale de l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies. Durant les mois qui se sont écoulés depuis, l'Ukraine a subi toutes les horreurs de la guerre. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, des milliers de civils ont été tués ou blessés. Plus de 17 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. Des écoles, des hôpitaux et d'autres installations médicales ont été attaqués. Nous avons observé de la part de la Russie un schéma de violations du droit international humanitaire et de violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits, notamment des cas de torture, de traitements inhumains et de détentions arbitraires. Des citoyens ukrainiens, y compris des enfants, ont été déportés de force en Russie. Six millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de l'Ukraine, et plus de 6 millions se sont réfugiées à l'étranger. Et le peuple ukrainien n'est pas la seule victime de cette guerre. Au-delà des frontières de l'Ukraine, les décisions de Vladimir Poutine ont des conséquences dévastatrices pour les plus vulnérables, car des millions de personnes dans le monde entier sont touchées par la hausse des prix des aliments et du carburant. Nous rendons une fois de plus hommage au travail accompli par le Secrétaire général, en collaboration avec la Türkiye, pour négocier l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire.

Aujourd'hui, et cela constituerait une nouvelle violation de la Charte, on signale que la Russie prévoit d'organiser de faux référendums pour annexer illégalement davantage des territoires ukrainiens. Toute tentative de cette nature ne trompera personne. Après tout, la Russie a menti tout au long de cette invasion illégale, recourant à la désinformation pour créer de faux prétextes, miner la souveraineté de l'Ukraine, obscurcir la vérité et dissimuler ses crimes de guerre. Ces efforts confirmeraient par ailleurs le mépris de la Russie pour les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale, que nous nous sommes tous engagés à défendre en tant qu'États Membres de l'Organisation.

Il y a 31 ans aujourd'hui, l'Ukraine a déclaré son indépendance, pour laquelle plus de 90 % des Ukrainiens ont voté. Cette fierté de l'identité et de la souveraineté ukrainiennes est aujourd'hui aussi forte que jamais. Nous avons tous constaté le courage et l'ingéniosité avec lesquels le peuple ukrainien se bat pour défendre sa patrie contre l'attaque russe contre sa souveraineté nationale et son droit à l'autodétermination. Le combat de l'Ukraine est un combat pour les principes énoncés dans la Charte,

et nous tous qui sommes réunis dans cette salle avons la responsabilité de le reconnaître. C'est un combat qui a inspiré le monde par le courage et le refus de la brutalité qui le caractérisent. Alors aujourd'hui, en ce jour de l'indépendance de l'Ukraine, nous nous tenons aux côtés de la nation ukrainienne et de son peuple héroïque, qui continue de résister aux tentatives russes de redessiner des frontières internationales par la force. Nous appelons une fois de plus la Russie à retirer immédiatement ses forces d'Ukraine et demandons qu'elle soit amenée à répondre pleinement de ses crimes.

**M. Costa Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je salue la participation à la présente séance du Président Zelenskyy, que je félicite en ce jour de l'indépendance de l'Ukraine. Je remercie le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe, M<sup>me</sup> DiCarlo, de leurs observations.

Six mois après le début des hostilités, il ne semble pas y avoir de solution en vue pour mettre fin au conflit en Ukraine. À cette situation s'ajoute maintenant le risque d'une catastrophe nucléaire. Il est essentiel que les parties s'abstiennent de toute attaque qui pourrait menacer la sûreté des installations nucléaires, comme il s'en est produit aux alentours de la centrale nucléaire de Zaporijia. Le Brésil appelle une fois de plus les deux parties à faciliter l'accès d'une mission de l'Agence internationale de l'énergie atomique afin que les conditions à la centrale puissent être évaluées correctement.

Il est profondément attristant de constater le peu de progrès accomplis sur la voie d'un règlement politique. Le résultat le plus notable est l'accord conclu concernant l'exportation de céréales depuis les ports ukrainiens et la facilitation des exportations de céréales et d'engrais russes, annoncé en juillet. Nous remercions le Secrétaire général de ses efforts et le Gouvernement turc de l'appui fourni à cet égard. Lorsque les parties ont choisi de négocier, un résultat important a été obtenu qui a permis d'atténuer partiellement les conséquences du conflit sur les prix des denrées alimentaires dans le monde entier, en particulier dans les pays en développement.

La réalité et l'histoire montrent que le refus de dialoguer n'est pas la bonne approche en vue de régler les conflits, et cela s'applique à l'Ukraine. Les mesures qui prolongent les hostilités ne feront qu'aggraver la souffrance humaine et ne régleront pas les causes profondes. Le Brésil salue les efforts que déploie le Secrétaire général pour garantir la mise en œuvre des accords d'Istanbul et prend acte de sa visite dans la région la semaine dernière. Il est essentiel que la communauté

internationale s'emploie à préserver cette avancée importante, qui indique une piste possible en vue d'élargir les négociations. Nous exhortons les parties à maintenir ouvertes les voies de dialogue qui ont permis d'adopter l'ensemble de mesures d'Istanbul, car elles représentent les meilleures perspectives de paix.

Enfin, nous rappelons aux deux parties qu'elles ont l'obligation, en vertu du droit international humanitaire, de protéger les civils et de prévenir les violations des droits de l'homme. Les attaques contre des zones résidentielles et des installations telles que des écoles, des églises et des hôpitaux sont inacceptables et alimentent une logique de représailles qui doit être évitée à tout prix. Il est dans l'intérêt de tous de veiller à ce que les deux pays puissent vivre côte à côte dans la paix à l'avenir et coopérer afin de réaliser leurs objectifs de développement.

**M. Biang** (Gabon) : Je remercie le Secrétaire général António Guterres et la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo pour leurs exposés respectifs. Je salue la participation à cette séance du Président de l'Ukraine.

Alors que la guerre en Ukraine entre dans son septième mois, notre mémoire est pleine de compassion pour toutes les victimes depuis le début du conflit. Nous exprimons notre solidarité aux survivants, parmi lesquels de nombreuses femmes, des enfants, des personnes âgées, des personnes déplacées et des réfugiés dont le quotidien a été bouleversé. Nous rendons hommage aux personnels humanitaires qui, sur le terrain, s'emploient à édulcorer l'atrocité du quotidien des survivants de la guerre en apportant une aide vitale et précieuse souvent dans des conditions extrêmement difficiles. Au bilan humain de la guerre s'ajoute un bilan matériel très lourd. Les images de destruction d'édifices publics, des voies de communication et des infrastructures de distribution de services publics sont devenues quotidiennes.

Les bombardements visant des installations nucléaires, dont la centrale nucléaire de Zaporijia est le symbole, font agiter le risque de catastrophe nucléaire, un risque qui s'accroît au fil du développement de l'activité militaire autour de ce site. Il est urgent que l'activité militaire cesse autour des sites nucléaires et que les belligérants s'abstiennent de toute action susceptible de faire courir au monde le risque d'une catastrophe nucléaire dont les conséquences seraient irréparables. Nous réitérons notre appel aux parties à se conformer aux règles de sécurité nucléaires en vigueur et à coopérer avec l'Agence internationale de l'énergie atomique

(AIEA) pour sécuriser les sites potentiellement dangereux en vue de prévenir les risques de catastrophe. Nous saluons les récentes annonces indiquant la volonté des parties de permettre une mission des experts de l'AIEA à la centrale de Zaporijia pour éviter tout embrasement.

Nous réitérons notre opposition à la guerre et notre indignation face aux attaques visant des civils. Nous ne nous lasserons pas de répéter que les parties au conflit doivent respecter les engagements internationaux souscrits en vertu du droit international humanitaire.

La dernière mise à jour du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme fait état d'un bilan de 13 477 victimes civiles, dont 5 587 personnes tuées et 7 890 blessées. Un grand nombre de civils, dont des enfants, sont mutilés par des armes explosives de large portée qui frappent sans discrimination. Aussi longtemps que les combats se poursuivront, la situation humanitaire en Ukraine et dans les pays environnants ne cessera certainement pas de se détériorer. L'on ne peut prédire à ce jour l'étendue des répercussions physiques et psychologiques qui en découleront, encore moins les conséquences économiques, dont l'onde de choc ne cesse de s'étendre.

Depuis sept mois, le Conseil est en proie à une fragmentation sans précédent et vit au rythme des invectives d'un camp contre l'autre pendant que des villes et des villages sont ravagés et que des femmes, des hommes et des enfants sont meurtris par une guerre sanglante. Notre mandat est d'arrêter les guerres, à défaut de les prévenir. Il est urgent que nous puissions nous réconcilier avec notre mandat et avec la vocation du Conseil.

Face à la logique sans issue de l'affrontement et de l'antagonisme, mon pays continuera de choisir le camp de la paix, le camp de la négociation et le camp du dialogue. Nous devons activer les voies du dialogue. C'est la position constante de mon pays, qui, depuis le début des hostilités, s'est positionné en faveur de la concertation comme mode privilégié de règlement des conflits. Le récent accord conclu pour permettre l'exportation des céréales depuis les ports ukrainiens est un espoir qui en appelle d'autres. Il est grand temps que la paix revienne au centre de nos priorités.

Pour terminer, mon pays appelle une fois de plus les parties à s'engager fermement dans des négociations de bonne foi, dans l'objectif de faire taire les armes et de ramener la paix en Ukraine.

**M. Kimani** (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général, António Guterres, et la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, des informations actualisées sur la situation en Ukraine qu'ils nous ont communiquées.

Le Kenya saisit cette occasion pour transmettre ses meilleurs vœux au Président Zelenskyy et au peuple ukrainien à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance. Nous regrettons que ce qui devrait être un jour de fête soit gâché par une guerre qui a porté atteinte à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, en violation des principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies. Les Ukrainiens et les Ukrainiennes ont beaucoup souffert au cours des six derniers mois. Nous leur présentons, et en particulier aux familles endeuillées, nos plus sincères condoléances.

La fête de l'indépendance de l'Ukraine nous donne l'occasion d'apprécier notre propre indépendance, comme c'est le cas, j'en suis sûr, pour chaque membre du Conseil. Nous serons toujours reconnaissants envers les hommes et les femmes courageux qui se sont battus pour notre liberté. Nous avons adhéré à l'ONU quelques jours après notre indépendance. Nous avons épousé ses principes car, en tant que jeune nation, nous avons besoin de l'assurance que notre souveraineté, notre intégrité territoriale et notre indépendance politique seraient respectées. Nous considérons que sa mission consistant à proscrire les actes d'agression était d'une grande importance et nous nous sommes efforcés d'utiliser ses instruments pour contribuer à transformer les épées en socs de charrue, afin de pouvoir récolter les fruits de notre liberté.

Nous sommes reconnaissants à l'ONU d'avoir défendu la décolonisation et fait entendre la voix des plus petits pays du monde, sans tenir compte de leur puissance militaire ou de leur richesse. Quel précieux héritage nous avons, et comme il est intolérable qu'il soit aussi menacé aujourd'hui. Nous sommes contraints en cette période de nous rappeler comment son prédécesseur, la Société des Nations, a échoué et n'a pas été en mesure d'arrêter les conflits qui ont conduit au terrible embrasement de la Seconde Guerre mondiale.

Le multilatéralisme, tel qu'il s'exprime à l'ONU, y compris au Conseil, avec tous ses défauts, est notre dernier espoir contre une nouvelle guerre mondiale. Les guerres que nous choisissons de mener, au Kenya et en Afrique, comme je crois que c'est le cas pour la majeure partie du monde, ont pour but de nous libérer de la pauvreté, de l'ignorance et des maladies. Nous ne

souhaitons pas être entraînés dans un conflit mondial, ni que nos griefs et nos désaccords soient le terreau dans lequel s'enracinent les guerres par procuration.

Nous voyons dans la guerre en Ukraine un sinistre avertissement que nous pouvons nous aussi être happés par les rivalités et les affrontements qui contribuent à sa brutalité. C'est pourquoi nous sommes convaincus que le sort immédiat de l'Ukraine est très important pour nous tous. L'Ukraine mérite la même liberté et la même indépendance que nous. Elle est un Membre à part entière de l'ONU. Sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance politique doivent être respectées. Ses habitants ne méritent pas que leurs vies et leurs moyens de subsistance soient détruits.

Si l'on ne met pas fin à la guerre en Ukraine par la voie du dialogue et des négociations, elle pourrait être le premier d'une série de conflits que les historiens futurs appelleront la Troisième Guerre mondiale. Une telle catastrophe serait différente des dernières guerres mondiales et de toutes celles qui les ont précédées. Les dangers d'un conflit direct entre des puissances dotées de l'arme nucléaire signifient que la plupart de leurs affrontements se feraient par procuration. L'Afrique et le reste du monde seraient projetés dans une situation comparable à celle de la guerre froide, qui a brisé nos démocraties, renversé et tué nos dirigeants et nous a privés de décennies de progrès économique. L'arrêt de cette guerre, d'une manière qui respecte les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, permettra d'éviter que d'autres griefs anciens ne resurgissent.

Tout n'est pas perdu. Même en ces temps sombres, nous devons nous rappeler que, par le passé, de graves menaces pour la paix et la sécurité internationales ont pu être éliminées. Il est encore possible de s'appuyer sur le succès minime, mais important, que représente l'accord conclu entre les parties pour l'exportation sécurisée des produits alimentaires de l'Ukraine par la mer Noire, ainsi que pour les exportations de produits alimentaires et d'engrais de la Russie. Nous félicitons le Secrétaire général et le Gouvernement turc de leurs efforts essentiels de facilitation. La volonté des parties de négocier et la vigilance, l'habileté subtile et la persuasion morale des facilitateurs démontrent que la diplomatie peut encore porter ses fruits si on lui donne une chance.

Nous ne pouvons pas confier notre destin aux plus puissants. Certains d'entre eux sont peut-être déterminés à asseoir leur domination, mais nous ne pouvons pas permettre que cela se fasse au détriment de notre paix commune. Ils peuvent certes afficher des certitudes et

une grande puissance, mais personne ne peut connaître ou contrôler l'avenir. Le moment est venu pour tout pays qui a de l'influence ou du pouvoir de prendre des initiatives intuitives et audacieuses pour les convaincre de dialoguer, plutôt que de s'affronter.

Les objectifs immédiats doivent être la cessation des hostilités en Ukraine, l'ouverture de couloirs humanitaires sécurisés et un accès humanitaire sans entrave, ainsi que la sécurité de toutes les installations nucléaires, notamment la centrale nucléaire de Zaporijia. Ces éléments doivent faire partie d'une feuille de route visant à parvenir à un accord global qui garantisse la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Une telle issue, au vu de l'escalade qui se dessine entre les grandes puissances, serait idéalement liée à des négociations de plus large portée qui aboutiraient à un ordre de sécurité européen stable. Les principes sous-tendant un tel ordre doivent être conformes à la Charte des Nations Unies et servir à stabiliser d'autres régions du monde. En attendant, le Kenya, au Conseil de sécurité et dans toutes les instances compétentes, apportera son plein appui aux efforts constructifs déployés pour atteindre ces objectifs.

Nous continuerons à défendre la cause du Secrétaire général et de son équipe, qui doivent être salués pour leurs efforts inlassables. À cet égard, nous nous félicitons de la récente visite du Secrétaire général à Lviv. Nous rendons également hommage aux efforts résolus menés par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour apporter une aide humanitaire et du réconfort aux personnes les plus vulnérables en Ukraine. Leur action témoigne d'une richesse de compétences qui, nous l'espérons, pourra être mise à profit et déployée avec la même ambition dans d'autres zones de conflit.

Nous savons que même si le multilatéralisme est gravement menacé, ainsi que le reflète l'humeur morose du Conseil de sécurité, un sentiment d'urgence et un esprit d'imagination peuvent encore nous permettre de forger une paix juste pour l'Ukraine. J'aspire au maintien de l'indépendance pour toutes les Ukrainiennes et tous les Ukrainiens, et je réaffirme que le Kenya respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

**M<sup>me</sup> Nusseibeh** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général de ses remarques liminaires et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son précieux exposé. Je tiens également à exprimer ma gratitude au Secrétaire général et à son équipe pour leur utilisation efficace

de ses bons offices. Comme il l'a déclaré à Odessa, les navires chargés de céréales qui ont quitté les ports ukrainiens au cours du mois dernier sont effectivement des navires d'espoir. Je remercie aussi le Président de l'Ukraine, Volodymyr Zelenskyy, de son exposé, et je me joins à mes collègues pour le féliciter, ainsi que toutes les Ukrainiennes et tous les Ukrainiens, à l'occasion du Jour de l'indépendance de leur pays.

Il y a aujourd'hui six mois que la guerre en Ukraine a commencé. On ne saurait trop insister sur les ravages qu'elle a provoqués, qu'il s'agisse des morts, des blessés, des personnes restées dans le pays ou de celles qui ont été contraintes de fuir. Le nombre d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens ayant dû quitter leur foyer est énorme, puisqu'un tiers d'entre eux ont été déplacés, et 6,6 millions de personnes ont cherché refuge en Europe. Au-delà des frontières de l'Ukraine, le conflit a aggravé l'insécurité alimentaire et entraîné la flambée des prix des produits de base, deux facteurs qui viennent s'ajouter aux difficultés quotidiennes que connaissent des centaines de millions de personnes dans le monde.

Les Émirats arabes unis saluent avec enthousiasme les accords négociés avec l'appui du Secrétaire général et de la République de Türkiye pour faciliter l'exportation de céréales, de produits alimentaires et d'engrais vers les marchés mondiaux. Cependant, ce rare exemple de progrès concret ne doit pas être le dernier. Il doit nous inciter à déployer des efforts plus concertés pour atténuer les conséquences du conflit sur la vie des personnes les plus démunies et, espérons-le, pour nous éviter de nous retrouver ici, dans six mois, à commémorer une année de conflit et de nouvelles perturbations mondiales.

La Charte des Nations Unies fournit un éventail d'outils destinés au règlement pacifique des différends, mais aucun d'entre eux n'est applicable en l'absence de la volonté politique d'y recourir. À cette fin, nous devons toutes et tous prendre conscience du fait que la guerre ne prendra fin que par la voie d'un règlement négocié et que toutes les guerres sont appelées à se terminer un jour, comme cela a été le cas à d'innombrables reprises dans l'histoire de l'humanité. Les séances du Conseil consacrées à l'Ukraine présentent un intérêt lorsqu'elles sont complétées par des mesures ciblées visant à atténuer les souffrances des civils et à trouver un moyen politique de mettre fin à la guerre. Nous ne pouvons pas changer le passé, mais ce qui adviendra à l'avenir est une responsabilité que nous partageons toutes et tous. Ces dernières semaines, nous avons constaté des signes

de progrès, notamment dans le cadre des accords sur les exportations agricoles. Nous avons également pris acte avec satisfaction du soutien exprimé par les parties en faveur d'une mission de l'Agence internationale de l'énergie atomique à la centrale nucléaire de Zaporijia, et nous réaffirmons combien celle-ci est urgente. Comme l'a déclaré le Secrétaire général, les signaux d'alerte clignotent et l'inaction pourrait avoir de lourdes conséquences. Ces initiatives présentent toutes un potentiel en tant que mesures de confiance susceptibles de débloquent des discussions politiques plus générales. Nous devons travailler d'arrache-pied pour préserver et élargir ces possibilités en faveur d'initiatives diplomatiques viables visant à réduire les tensions et à régler le conflit.

En fin de compte, un règlement pacifique et durable repose sur la Charte des Nations Unies et le droit international, qui doivent nous servir de principes directeurs. Après six mois, notre appel à la cessation des hostilités dans toute l'Ukraine est plus pertinent que jamais. Nous ne pouvons pas devenir insensibles à cette guerre. Les enjeux sont trop élevés et chaque vie est trop précieuse. Le conflit doit prendre fin maintenant, et il est nécessaire que les dirigeants des deux parties s'engagent à emprunter cette voie difficile avec tout notre soutien.

**M<sup>me</sup> Oppong-Ntiri** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je salue la participation à la présente séance du Président Zelenskyy et des autres participants invités en vertu de l'article 39. Nous adressons nos meilleurs vœux à l'Ukraine à l'occasion de sa fête de l'indépendance. Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son exposé pertinent sur la situation humanitaire et les conditions de sécurité en Ukraine, et je tiens à me joindre aux autres pour saluer son engagement actif dans les multiples efforts de médiation déployés pour amener la Fédération de Russie et l'Ukraine à cesser leurs hostilités militaires et à entamer un dialogue positif. À cet égard, je souhaite exprimer l'appui inconditionnel du Ghana au recours continu aux bons offices du Secrétaire général pour contribuer à instaurer une paix pérenne au profit du peuple ukrainien.

L'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire et l'accord sur la promotion de l'accès des produits alimentaires et des engrais russes aux marchés mondiaux, tous deux obtenus sous les auspices de l'ONU avec la facilitation active d'autres acteurs clefs, ont démontré que, grâce à une diplomatie persévérante, une solution politique acceptable pouvait être trouvée aux hostilités militaires en cours en Ukraine. Il est à présent plus important que jamais que nous profitions

de l'élan positif généré par ces réalisations et que nous intensifions nos efforts pour trouver d'autres moyens de désamorcer de manière significative la dangereuse escalade des tensions.

En effet, depuis la signature des accords le 27 juillet et leur mise en application, le couloir humanitaire maritime en mer Noire instauré par cette initiative a permis d'évacuer plus de 500 000 tonnes de céréales et d'autres denrées alimentaires depuis les ports du sud de l'Ukraine à destination de diverses régions du monde en proie à la menace de la faim et de l'insécurité alimentaire. Nous exhortons les membres du Conseil à surmonter leurs divisions persistantes et à œuvrer dans un esprit constructif pour que le Conseil puisse peser de son poids en appui à ces initiatives de paix.

Le Ghana demeure vivement préoccupé par le nombre croissant de morts et la destruction des infrastructures économiques en Ukraine. La prise pour cible délibérée d'installations nucléaires destinées à des fins pacifiques a encore avivé nos craintes de voir s'amorcer une phase dangereuse dans cette guerre insensée. Nous soulignons la nécessité pour les parties d'entendre les appels sincères que nous et la communauté internationale en général leur lançons pour qu'elles mettent fin à la guerre. En outre, nous demandons instamment que toutes les zones entourant les installations nucléaires de l'Ukraine soient démilitarisées et nous nous déclarons favorables à ce que des inspecteurs internationaux puissent accéder à ces installations, conformément aux normes établies.

Au-delà du fait qu'il ne peut y avoir de solution militaire aux préoccupations de fond que nourrissent les parties en matière de sécurité, la guerre exacerbe malheureusement les tensions géopolitiques dans de nombreuses régions, faisant peser de nouvelles menaces sur un ordre international déjà fragilisé. Nous partageons la conviction que toute erreur de calcul pourrait provoquer un conflit de plus large portée en Europe et causer des dommages irréparables à long terme à l'architecture mondiale de paix et de sécurité. C'est pourquoi nous continuons d'exhorter tous les principaux acteurs à faire preuve de la plus grande retenue et à respecter de manière inconditionnelle les obligations imposées par la Charte des Nations Unies. À cet égard, nous encourageons toutes les parties au conflit à rechercher un règlement pacifique, car il ne saurait y avoir de doute quant à la nécessité de respecter le droit international, qui sous-tend l'ordre international actuel fondé sur des règles.

Pour terminer, nous tenons à souligner qu'il est essentiel que la vie et la sécurité des civils pris dans la guerre qui fait rage, en particulier les femmes et les enfants, priment sur toute autre considération. Nous appelons donc à nouveau la Fédération de Russie à retirer toutes ses troupes d'invasion des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et à poursuivre la voie de la diplomatie et du dialogue pour répondre à ses préoccupations légitimes en matière de sécurité.

**M<sup>me</sup> Kamboj** (Inde) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de son exposé complet sur le déplacement qu'il a effectué en Ukraine la semaine dernière. Nous remercions également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé. Je me joins à mon ministre des affaires étrangères pour adresser nos salutations au peuple ukrainien à l'occasion de la fête de son indépendance.

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui pour marquer les six mois écoulés depuis le début du conflit qui a cours en Ukraine, l'Inde s'appête à expédier dans ce pays son douzième lot d'aide humanitaire, qui comprend 26 types de fournitures médicales, notamment des bandages hémostatiques pour arrêter le saignement de blessures profondes chez les enfants et les adultes. Cela fait suite à une demande précise du camp ukrainien, et nous avons veillé à réagir le plus vite possible pour y répondre.

Ces six derniers mois, l'Inde a envoyé 11 cargaisons, soit environ 97,5 tonnes, d'aide humanitaire à l'Ukraine et aux pays voisins, notamment la Roumanie, la République de Moldova, la Slovaquie et la Pologne. L'Ukraine et les pays voisins ont apporté leur plein appui à l'opération de secours et d'évacuation menée au profit de quelque 22 500 nationaux indiens en février et mars. Cette aide humanitaire illustre l'approche de développement centrée sur l'humain du Gouvernement indien, principe central de nos convictions et valeurs nationales, où le monde est perçu comme une seule et même famille.

L'Inde demeure profondément préoccupée par la situation en Ukraine. Le conflit fait des morts et inflige d'innombrables souffrances aux Ukrainiens, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées ; des millions de personnes se retrouvent sans domicile et sont contraintes de trouver refuge dans les pays voisins. Il nous semble qu'à l'avenir, nous devrions nous concentrer sur les aspects suivants.

Premièrement, en matière de diplomatie, l'Inde continue de plaider pour une cessation immédiate des hostilités, et pour qu'il soit mis un terme à la violence. Nous encourageons des pourparlers entre l'Ukraine et la Russie. Le Premier Ministre Narendra Modi s'est lui-même entretenu plus d'une fois avec les responsables des deux pays à ce sujet.

Deuxièmement, la situation sur le terrain impose d'accorder résolument la priorité aux secours humanitaires d'urgence. Je viens juste d'indiquer que nous continuons de donner la priorité absolue aux demandes que nous recevons à cet égard. Nous réaffirmons également l'importance des principes directeurs des Nations Unies relatifs à l'aide humanitaire. L'action humanitaire doit toujours être guidée par ces principes, à savoir l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. Ces principes ne devraient jamais être politisés.

Troisièmement, nous travaillerons avec la communauté internationale et les pays partenaires pour atténuer les difficultés économiques qui résultent de ce conflit. L'incidence du conflit en Ukraine ne se limite pas à l'Europe. Le conflit exacerbe les inquiétudes concernant les denrées alimentaires, l'engrais et le carburant, en particulier dans les pays en développement.

Quatrièmement, la sécurité alimentaire reste une préoccupation majeure. Nous devons tous bien mesurer l'importance de l'équité, du caractère abordable et de l'accessibilité en ce qui concerne les céréales alimentaires. L'Inde est sollicitée par de nombreux pays pour fournir du blé et du sucre, et nous donnons suite à ces demandes. Ne serait-ce que ces trois derniers mois, l'Inde a exporté plus de 1,8 million de tonnes de blé à destination de pays qui en avaient besoin, notamment l'Afghanistan, le Myanmar, le Soudan et le Yémen.

Cinquièmement, nous essayons aussi d'accroître, en Inde, la production d'intrants agricoles essentiels, tels que l'engrais. Il convient également de se concentrer sur la disponibilité de l'engrais et de préserver la fluidité des chaînes d'approvisionnement concernées à l'échelle mondiale.

Sixièmement, il serait bon d'assurer la stabilité de l'offre mondiale de carburant par rapport à la demande. Les marchés ouverts ne doivent pas devenir un argument pour perpétuer les inégalités et favoriser la discrimination.

Enfin, nous répondons aux besoins du monde en matière de vaccins, comme nous l'avons fait auparavant pour les médicaments. Je tiens donc à assurer le Conseil

que l'Inde interviendra à chaque fois que le monde du Sud aura des problèmes d'alimentation, de santé ou de sécurité énergétique, et que nous le ferons d'une manière qui sera utile à l'économie mondiale et ne tirera pas indûment profit de pays en détresse.

L'approche de l'Inde consistera à promouvoir le dialogue et la diplomatie dans le but final de mettre un terme au conflit, et à travailler avec d'autres partenaires pour atténuer les difficultés économiques dues au conflit russo-ukrainien.

Il est dans notre intérêt collectif d'œuvrer de façon constructive, au sein comme en dehors du système des Nations Unies, pour trouver un règlement rapide à ce conflit. Nous persistons à dire que l'ordre mondial est ancré dans le droit international, la Charte des Nations Unies et le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La raison pour laquelle les membres du Conseil ont à un moment décidé qu'ils éviteraient de s'entretenir avec des dirigeants étrangers par visioconférence tient aussi à la volonté de s'épargner les problèmes techniques que nous venons de constater durant le discours de M. Volodymyr Zelenskyy. Par moments, il était très difficile de le comprendre. Nous espérons que notre position en faveur de la participation en personne de ces invités, ne serait-ce que par respect pour eux, s'explique maintenant mieux pour qui suit la séance d'aujourd'hui.

Nous étions réunis ici hier (voir S/PV.9114) pour débattre d'une menace précise à la paix et à la sécurité internationales, à savoir le bombardement continu par Kiev de la centrale nucléaire de Zaporojie, qui rapproche dangereusement l'Europe d'une catastrophe nucléaire. Nous avons pris note de l'explication du Secrétaire général au sujet de son absence à la séance d'hier. Toutefois, la séance d'aujourd'hui n'a aucun rapport formel avec l'évolution de la situation sur le terrain et son seul but consiste à démontrer l'appui indéfectible des délégations occidentales à tout ce que fait le régime de Kiev. Comme il fallait s'y attendre, nous avons entendu bien des mantras au sujet de l'agression russe. Nous l'avons déjà dit, ces 200 dernières années, l'Occident n'a pas su trouver d'autre explication aux problèmes de sécurité en Europe que dans les actions de la Russie.

Aujourd'hui, nous avons entendu beaucoup d'allégations sur les conséquences désastreuses de six mois d'hostilités pour la population civile ukrainienne. Il est indéniable que les Ukrainiens vivent des heures

difficiles. Cependant, la responsabilité en revient au régime de Kiev, arrivé au pouvoir en 2014 à l'issue d'un coup d'État anticonstitutionnel perpétré avec l'aide d'un certain nombre d'États occidentaux.

Depuis le tout début, les nouvelles autorités de Maïdan n'ont eu de cesse de conduire le pays à la catastrophe, encourageant la russophobie et glorifiant des criminels nazis. Ainsi, selon les estimations les plus prudentes, plus de 60 % de la population ukrainienne sont privés de la possibilité d'exprimer leur identité russophone, en contradiction avec toutes les conventions internationales pertinentes et les obligations de l'Ukraine. Les soutiens occidentaux de l'Ukraine, aveuglés par l'objectif géopolitique d'affaiblir la Russie, ont clairement montré d'emblée qu'ils couvriraient tous les crimes des autorités de Kiev et détourneraient le regard de toutes les choses qu'ils ne permettraient jamais dans leurs propres pays.

Le régime de Kiev a dévoilé sa nature criminelle au grand jour quand il a brûlé vifs ceux qui n'étaient pas d'accord avec lui, à la Maison des syndicats d'Odessa, et bombardé la population civile du Donbass. Dans cette croisade insensée contre elle-même, l'Ukraine a perdu la Crimée et provoqué la résistance armée des habitants de Donetsk et de Lougansk, qui ont pris les armes au nom de la liberté et de l'avenir de leurs enfants.

Cette guerre, qui a tué des civils pendant huit ans, aurait pu finir si Kiev avait appliqué les Accords de Minsk. Toutefois, ni les autorités ukrainiennes ni leurs parrains étrangers n'avaient besoin de cela. Ils en ont parlé ouvertement une fois de plus, en début d'année, l'Ukraine menaçant de renoncer à son statut d'État non doté d'armes nucléaires. Dans ce contexte, afin de rétablir la paix au Donbass, et pour contrer les menaces évidentes que l'Ukraine faisait peser sur la Russie, nous n'avons eu d'autre choix que de lancer une opération spéciale pour dénazifier et démilitariser l'Ukraine, opération dont les objectifs continuent d'être atteints avec succès et constance. Je le répète une fois de plus : si les Accords de Minsk avaient été mis en œuvre, il n'y aurait pas eu besoin d'opération spéciale. Hélas, le régime de Kiev en a décidé autrement.

Le bombardement criminel des républiques du Donbass se poursuit. D'après les évaluations dont nous disposons, depuis le début de l'escalade en République populaire de Donetsk, en février, plus de 840 personnes sont mortes le long de la ligne de contact, et environ 2 800 ont été blessées. En République populaire de Lougansk, 80 personnes ont été tuées et plus

de 250 autres ont été blessées. Une centaine de civils ont été tués en l'espace de quatre semaines, depuis la séance précédente du 29 juillet (voir S/PV.9104). Les forces armées ukrainiennes détruisent délibérément les infrastructures civiles, notamment les crèches, les écoles et les établissements médicaux, les lignes électriques et les gazoducs. Elles n'épargnent même pas les villes du Donbass qui étaient jusqu'à récemment sous leur contrôle, telles que Lysychansk. Et au lieu de condamner leurs protégés ukrainiens, nos anciens partenaires occidentaux ne cessent de leur fournir de nouveaux types d'armes, qui atteignent des zones que Kiev ne pouvait pas atteindre auparavant. Ils deviennent ainsi complices des crimes commis contre la population civile, et étant donné que, de l'aveu des Ukrainiens eux-mêmes, l'utilisation de certains systèmes d'artillerie est impossible sans une coordination entre les cibles et les fournisseurs, ils deviennent également des coauteurs de ces crimes. Je pense principalement ici au système de roquettes d'artillerie à haute mobilité, lance-roquettes multiples de fabrication américaine, qui a notamment été utilisé pour attaquer le centre pénitentiaire d'Olenovka le 29 juillet dernier, ce qui a coûté la vie à une cinquantaine de prisonniers de guerre ukrainiens. Nous savons que le Président ukrainien est parfaitement conscient que les forces armées ukrainiennes sont à l'origine de ce crime, même si, aujourd'hui, il nous a servi une version erronée de l'implication de la Russie dans cette affaire.

Dès le départ, nous avons mis en garde contre le fait que les groupes armés ukrainiens utilisaient activement les biens de caractère civil à des fins militaires. Dans le même temps, les habitants ont interdiction de quitter leurs maisons, et toute tentative d'évacuer les lieux par leurs propres moyens pour se mettre à l'abri est sévèrement réprimée. Ces six derniers mois, les Ukrainiens ont si souvent placé leur artillerie et leurs munitions dans les locaux d'établissements médicaux et d'enseignement que même les organisations pro-occidentales de défense des droits de l'homme, en particulier Amnesty International, ne peuvent plus passer ces faits sous silence. Cependant, au lieu de contraindre Kiev à respecter le droit international humanitaire, nos collègues occidentaux ont préféré, après l'accès de colère des autorités ukrainiennes, qui ont l'habitude de s'en sortir en toute impunité, infliger une flagellation publique à Amnesty International. Aujourd'hui encore, M<sup>me</sup> DiCarlo a trouvé le temps de se déclarer inquiète par le procès à venir des nazis et des sadiques du bataillon Azov, mais n'a pas dit un mot sur les violations du droit international humanitaire et les crimes horribles

qu'ils ont commis, notamment leur actes de torture cruels, alors que les responsables internationaux, y compris l'ONU, que M<sup>me</sup> DiCarlo représente désormais, disposent de nombreuses informations à ce sujet.

Honnêtement, tout cela semble extrêmement cynique et peu scrupuleux et porte atteinte aux valeurs de liberté d'expression et de protection des droits de l'homme promues par l'Occident. C'est dommage que les membres du Conseil ne le comprennent pas. Mais les Ukrainiens ordinaires, qui sont confrontés aux atrocités commises par les forces armées ukrainiennes et leurs bataillons nationalistes, ainsi qu'à leurs méthodes inhumaines, le comprennent très bien, eux. Qu'il me soit permis de citer un seul exemple. À la séance organisée en juillet dernier, nous avons déjà montré aux membres du Conseil une photo de la mine antipersonnel « Lepes-tok » ou « pétale de fleur ». Aujourd'hui, pour être plus clair, je vais leur montrer une maquette de ces mines, que les soldats ukrainiens dispersent par centaines dans le Donbass, dans les territoires libérés par l'armée russe et même sur le territoire russe.

Je leur demande d'imaginer cette mine discrète « pétale de fleur », posée sur le sol, dans l'herbe. Elle peut également être camouflée, ce qui la rend pratiquement invisible sur le sol. Compte tenu du fait que les forces armées ukrainiennes dispersent ces mines dans les villes et villages situés loin derrière les lignes de front, ce ne sont pas les soldats qu'elles menacent. Non, elles sont spécialement conçues pour cibler les civils, en particulier les enfants, qui risquent de marcher dessus ou de ramasser ce « jouet » par curiosité. Au total, 47 explosions de mines de ce genre ont déjà été recensées dans la République populaire de Donetsk. Les mines « Lepes-tok » sont une preuve vivante de la nature sadique et barbare du régime de Kiev, ainsi qu'un symbole de sa véritable attitude à l'égard des populations de l'est et du sud-est du pays.

Bien évidemment, les gens voient et comprennent cela, ce qui explique que de nombreuses personnes dans les territoires libérés voient les soldats russes comme des libérateurs. Cela ne cadre pas du tout avec le discours promu par Kiev et ses parrains occidentaux. Par conséquent, l'Ukraine recourt à des tactiques de terreur et d'intimidation dans les régions de Kherson, de Zaporozhie et de Kharkov. Mais cela ne peut changer l'attitude des habitants qui ont vu le vrai visage des autorités de Kiev. Kiev est en train de perdre la bataille des esprits, et ses parrains occidentaux, qui mènent en Ukraine une guerre par adversaires interposés contre la Russie

jusqu'au dernier Ukrainien, continuent de renforcer leur appui au régime antipopulaire et inhumain, en fermant les yeux sur les manifestations de néonazisme, de nationalisme extrême et de russophobie. Parallèlement, ils se tirent une balle dans le pied en tenant vainement d'isoler la Russie sur les plans politique et économique. Cependant, les membres du Conseil devront en répondre devant leurs électeurs et contribuables. Ils devront également répondre devant la communauté internationale de la campagne mensongère sans précédent qu'ils ont lancée pour discréditer la Russie. Jamais depuis la propagande nazie de Joseph Goebbels nous n'avions vu une telle falsification et une telle manipulation, facilitées par des spécialistes occidentaux et ukrainiens des opérations psychologiques. Nous ne doutons pas que l'histoire révélera la vérité à leur sujet.

Aujourd'hui, notre collègue albanais nous a parlé, « à l'albanaise », des prisonniers russes qui seraient recrutés par les autorités russes. Mais il a oublié de mentionner les prisonniers ukrainiens libérés des prisons ukrainiennes, qui ont été armés dès les tout premiers jours de l'opération militaire spéciale. Ils sont devenus célèbres pour leurs pillages et leurs meurtres et continuent de terroriser les villes ukrainiennes à ce jour. Nous en parlerons de façon plus détaillée à une prochaine séance du Conseil.

Ce que l'on appelle l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire du Secrétaire général est considéré comme une sorte de succès, en particulier en ce qui concerne l'exportation sans entrave de denrées alimentaires depuis l'Ukraine. Toutefois, l'on observe là aussi des tendances très préoccupantes. En quatre semaines d'opérations d'exportation, un seul des 34 navires de charge était destiné à l'Afrique. Cette situation est totalement incompatible avec les objectifs initialement déclarés de lutte contre la faim dans les pays ayant un besoin urgent de céréales. Il convient bien sûr d'évoquer ici le fiasco public du premier navire à avoir quitté l'Ukraine, le *RAZONI*, qui a en fait apporté au Liban non pas du blé, qui était tant attendu là-bas, mais du maïs, et du maïs-fourrage qui plus est.

Dans ce contexte, la déclaration faite par le Secrétaire général au port d'Odessa, le 19 août dernier, selon laquelle l'exportation de céréales et la baisse des prix sur les marchés alimentaires mondiaux ne soulageront pas les pays dans le besoin, qui n'ont de toute façon pas les moyens de les acheter, donne fortement matière à réfléchir. Cette situation révèle clairement les véritables causes de l'insécurité alimentaire mondiale. Le

problème, ce n'est nullement les céréales ukrainiennes. La raison principale de cette insécurité, ce sont les erreurs de calcul économique des pays occidentaux et les conséquences des sanctions imposées à la Russie, dont nous avons parlé à de nombreuses reprises dans cette salle. La forte baisse de l'offre sur les marchés est due aux sanctions qui ont perturbé les chaînes logistiques et financières. Il n'est pas possible de nourrir les gens avec des excuses sur le caractère prétendument ciblé des mesures unilatérales.

Nous appelons toutes les parties concernées à prendre au sérieux le caractère global de l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire et à ne pas remettre à plus tard le règlement des problèmes financiers et logistiques qui entravent l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais russes sur le marché mondial. Nous soulignons que des résultats tangibles pour les opérateurs du commerce extérieur russes, comme nous le constatons pour les exportations ukrainiennes, faciliteront la prolongation de l'accord sur les céréales, qui expire 120 jours après la date de sa signature. Jusqu'à présent, il y a d'importantes réserves quant à cette partie de l'accord sur les céréales.

Ce n'est un secret pour personne que les collègues occidentaux qui ont demandé la tenue de la présente séance ont insisté pour qu'elle coïncide avec le jour de l'indépendance de l'Ukraine. Beaucoup de choses ont été dites à ce sujet aujourd'hui. Un certain nombre de nos collègues désignent directement la Russie comme une menace pour l'indépendance de l'Ukraine. Je ne suis pas d'accord. Huit ans après le lancement du projet Maïdan, il est évident que la principale, et, en fait, la seule menace pour l'indépendance de l'Ukraine, c'est l'actuel Gouvernement de Kiev. Au fil des ans, de solides mécanismes de gouvernance externe de l'Ukraine, visibles à l'œil nu, ont été mis en place. Nous savons que des conseillers occidentaux sont présents à tous les niveaux du gouvernement, dans tous les départements clefs de ce pays, et qu'aucune grande décision n'est prise sans leur consentement. Il suffit de rappeler la façon dont, en 2014, la tristement célèbre Victoria Nuland s'est entretenue par téléphone avec l'Ambassadeur américain à Kiev de la question de la formation du Gouvernement ukrainien. Ou il suffit de penser à l'actuel Président des États-Unis, Joe Biden, qui s'est félicité d'avoir exercé un chantage pur et simple pour obtenir la destitution de la Procureure générale de l'Ukraine. Si c'est cela l'indépendance, alors qu'est-ce que la dépendance ? Et les Ukrainiens ont-ils quelque chose à célébrer en ce jour ?

Tout au long du mandat de Zelenskyy, et en particulier depuis le 24 février, l'opposition a été complètement éliminée dans le pays, la dissidence a été réprimée et les médias d'opposition ont été fermés. Des personnes sont arrêtées et jetées en prison simplement pour avoir lu des informations en langue russe et regardé des chaînes de télévision russes. Et maintenant, en vertu de la nouvelle loi sur la collaboration, elles sont emprisonnées aussi lorsqu'elles acceptent une aide humanitaire de la Russie.

L'Ukraine a achevé sa transformation en un pays aveuglé et impitoyablement antirusse, et avance inexorablement vers une faillite idéologique et politique absolue.

Pour évaluer l'ampleur de cette profonde dégradation russophobe, je voudrais citer une fois de plus les propos tenus l'autre jour par l'Ambassadeur ukrainien au Kazakhstan, Petro Vrublevskiy. Après le meurtre de Daria Dugina, il a déclaré publiquement :

« Nous essayons d'en tuer le plus possible. Plus nous tuons de Russes maintenant, moins nos enfants auront à tuer. C'est tout ».

Ces propos ont été tenus par l'Ambassadeur d'un pays dans lequel les Russes qu'il évoque non seulement vivent, mais constituent une part très importante de la population. Un pays pareil, un régime aussi inhumain, a-t-il un avenir ? Nos collègues occidentaux peuvent prolonger son agonie, mais ils n'empêcheront pas son effondrement.

C'est pourquoi, pour conclure, je souhaite que le peuple ukrainien frère trouve enfin la liberté et parvienne à construire une société qui respecte les droits humains fondamentaux et l'identité nationale et qui vive en paix avec ses voisins. L'heure est proche, n'en déplaise à tous les efforts du régime de Kiev et de ses soutiens occidentaux.

**M. Gómez Robledo Verduzco** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe de leurs exposés. Nous avons écouté avec un grand intérêt et un profond respect la déclaration de M. Zelenskyy, Président de l'Ukraine dont nous célébrons l'indépendance aujourd'hui, mais aussi demain, et toujours. Nous avons également suivi avec beaucoup d'attention les récentes visites du Secrétaire général en Ukraine et en Türkiye. Nous saluons son leadership et ses efforts, qui ont abouti à des accords importants ayant permis de limiter l'incidence de la crise alimentaire et de nous redonner espoir.

À cet égard, nous nous félicitons que l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire fonctionne toujours régulièrement et que, grâce à lui, 560 000 tonnes de céréales aient pu accéder aux marchés du monde entier et approvisionner le Programme alimentaire mondial. Tout cela semble enfin avoir un effet stabilisateur significatif.

Le Mexique considère que les progrès réalisés dans le cadre de l'Accord représentent une étape diplomatique majeure en temps de conflit armé. À cet égard, je voudrais également saluer la contribution extrêmement importante du Président de la Türkiye à l'obtention de cet accord. Nous exhortons une fois de plus toutes les parties, en particulier celles qui sont en mesure d'exercer une influence, à ne ménager aucun effort pour maintenir ouverts les canaux de communication afin d'entamer un dialogue visant à mettre fin aux hostilités.

Malgré ces avancées, il est toutefois clair que le système multilatéral et, en particulier, le Conseil de sécurité, n'a pas été en mesure de mettre un terme à cette guerre. L'invasion, par la Russie, d'un pays souverain, l'Ukraine, constitue une violation flagrante du paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies. Toute acquisition territoriale obtenue par l'emploi illégal de la force est nulle et non avenue.

Il faut mettre fin à la guerre et, avec elle, aux nombreuses violations constatées du droit international, notamment du droit international humanitaire. Depuis six mois, les hôpitaux, les écoles, les zones résidentielles et les infrastructures civiles critiques, notamment la centrale nucléaire de Zaporijia, sont bombardés et le patrimoine culturel est détruit. Depuis six mois, les moyens et méthodes applicables pour la conduite des hostilités sont foulés aux pieds ; les droits humains sont violés, notamment avec la commission de violences sexuelles et fondées sur le genre ; et des armes à impact aveugle, comme des armes à sous-munitions ou des mines, sont employées.

Nous demandons avec la plus grande véhémence la fin de ces attaques, en particulier celles qui visent la population civile et les attaques aveugles. Nous appelons également les parties à respecter les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités.

Nous exprimons notre plein appui aussi bien au travail d'enquête du Procureur de la Cour pénale internationale qu'à la mise en place d'une mission d'établissement des faits sur les crimes de guerre présumés

commis à Olenivka. L'application du principe de responsabilité est un pilier fondamental de notre système multilatéral, et les responsables des crimes qui ont été, sont ou seront commis en Ukraine doivent être traduits en justice.

Le Mexique exprime à nouveau sa vive inquiétude face à la menace que représentent les flux illicites et le trafic d'armes dans la région. Il convient de continuer de surveiller l'ensemble du cycle de vie des armes, depuis leur transfert et leur courtage jusqu'aux individus qui s'avèrent en être les utilisateurs finaux. Nous devons faire en sorte que nos mesures servent à empêcher que des armes tombent entre les mains de ceux qui ne devraient jamais les obtenir, surtout après la fin des hostilités.

Au sein du Conseil, le Mexique entend continuer de se consacrer à promouvoir et renforcer la consolidation de la paix en Ukraine. À cet égard, je renouvelle notre appel urgent à négocier une cessation des hostilités et à rechercher une solution par le dialogue et la diplomatie.

Je conclurai en réaffirmant notre appui à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Ce sont les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, et nous nous sommes tous, ici présents, engagés à les respecter et à les faire respecter.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

La position de la Chine sur la question ukrainienne est constante et claire. Nous avons toujours maintenu que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être respectées, que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doivent être défendus, que les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité doivent être prises au sérieux et que tous les efforts favorables au règlement pacifique de cette crise doivent être appuyés.

Cependant, la crise ukrainienne se poursuit. Les combats continuent de s'étendre, de même que leur onde de choc. La perspective de la paix ne s'est pas encore matérialisée. La communauté internationale attend avec impatience la restauration rapide de la paix. Elle compte également sur le Conseil de sécurité pour jouer le rôle qui lui revient à cette fin. La question qu'il nous

faut nous poser est la suivante : le Conseil a-t-il trouvé la bonne approche pour résoudre ce problème ? A-t-il fourni des efforts sérieux pour apaiser la situation ?

La Chine est prête à travailler avec tous les pays épris de paix pour promouvoir la paix et le dialogue et faciliter l'apaisement de la situation. Pour l'heure, les éléments ci-après devraient selon nous avoir la priorité.

Premièrement, il faut mettre en place une soupape de sécurité pour le conflit. Le droit international humanitaire doit guider la conduite des parties au conflit. Les civils et les installations civiles ne peuvent être la cible de frappes militaires.

Les attaques fréquentes contre la centrale nucléaire de Zaporijia ont récemment suscité une attention et des inquiétudes considérables, et ont fait planer une ombre nucléaire sur le monde.

La Chine appelle une fois de plus toutes les parties concernées à faire preuve de retenue, à agir avec prudence, à s'abstenir de toute acte susceptible de compromettre la sûreté et la sécurité de cette centrale nucléaire et à éviter de franchir la ligne rouge en matière de sécurité nucléaire. Nous attendons également de l'Agence internationale de l'énergie atomique qu'elle effectue une visite sur le site de la centrale nucléaire de Zaporijia dès que possible, afin de procéder à une évaluation professionnelle et technique de la situation. Elle pourra ainsi prendre des mesures de suivi en vue de prévenir une catastrophe nucléaire.

Deuxièmement, il est important de réduire autant que possible les conséquences humanitaires. La communauté internationale doit s'efforcer, d'une part, d'aider les réfugiés et les déplacés ukrainiens à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés et, d'autre part, de réduire les conséquences du conflit sur les chaînes d'approvisionnements alimentaires, l'énergie et la stabilité financière dans le monde. La Chine félicite le Secrétaire général Guterres et les parties concernées de leurs efforts visant à faciliter l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Nous nous félicitons de constater que plus de 20 navires, transportant plus de 700 000 tonnes d'aliments, ont quitté l'Ukraine pour plusieurs destinations dans le monde. Cela contribuera grandement à juguler la hausse des prix des denrées alimentaires, à stabiliser le marché alimentaire international et à atténuer les pénuries alimentaires dans les pays en développement.

Dans le même temps, il est également très important de lever les obstacles à l'exportation des denrées alimentaires et des engrais en provenance de Russie.

Nous espérons que, conformément à son protocole d'accord avec la Russie, l'ONU pourra contribuer à réduire les effets paralysants causés par les pays qui abusent des sanctions et veiller à ce que les chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales soient stables et fonctionnent sans encombre. Les pays en développement traversent une période difficile et réduire l'aide publique au développement ne fera qu'empirer les choses. Les pays développés doivent faire face aux conséquences humanitaires de ces réductions et adopter des politiques et des mesures responsables.

Troisièmement, il est essentiel de prévoir une issue de sortie par le biais de solutions diplomatiques. La paix ne pourra jamais être obtenue en imposant des sanctions ou d'autres types de pression ou encore en envoyant des armes. Elle doit être défendue et préservée par toutes les parties œuvrant de concert. Quelle que soit la complexité de la situation ou la gravité des différends, la porte de la diplomatie et du dialogue ne doit pas être fermée. Les progrès réalisés sur la question des exportations de céréales montrent le potentiel de la diplomatie et la possibilité d'une solution politique. Nous espérons que la Russie et l'Ukraine poursuivront leur dialogue et leurs échanges afin de revenir aux négociations diplomatiques le plus rapidement possible et de créer la dynamique et les conditions nécessaires à un cessez-le-feu. Les États-Unis et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) doivent sérieusement réfléchir au rôle qu'ils ont joué et focaliser leurs efforts sur les mesures qui peuvent réellement aboutir à la paix, plutôt que de jeter de l'huile sur le feu.

La crise ukrainienne et la série de tensions récentes dans le monde montrent qu'à notre époque, alors que le monde a un besoin urgent de solidarité et de coopération pour relever collectivement ses défis, nous devons être très vigilants face à toute tentative délibérée de provoquer et d'exacerber volontairement les dissensions et les antagonismes, et devons préserver la stabilité stratégique mondiale. Nous ne devons jamais permettre au monde de s'enliser dans une nouvelle guerre froide. L'histoire a montré que nous devons fermement rejeter la mentalité de guerre froide et les affrontements entre blocs. Plus de 30 ans après la fin de la guerre froide, l'OTAN poursuit son expansion vers l'est, ce qui n'a pas permis de mieux sécuriser l'Europe, mais a au contraire semé les graines du conflit. L'humanité vit dans une communauté de sécurité indivisible, et la sécurité commune est l'intérêt commun le plus vital de tous les pays. La sécurité d'un pays ne doit pas être garantie au détriment de celle d'un autre et le renforcement des

blocs militaires ne permettra pas d'assurer la sécurité d'une région. Aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle, la mentalité de la guerre froide et les jeux à somme nulle sont des concepts obsolètes. L'obsession de la force militaire et la recherche d'une sécurité absolue ne mèneront qu'à une escalade constante des tensions dans la région, ce qui n'est dans l'intérêt d'aucune partie.

Les faits ont montré qu'il faut activement éviter de distendre les liens qui nous unissent et de choisir un camp. Les économies du monde sont profondément intégrées. Certains pays ont imposé sans raison des sanctions unilatérales et des mesures extraterritoriales, politisé et militarisé l'économie, le commerce et la technologie, insisté sur le découplage et bâti de petites cours entourées de hauts murs, aggravant davantage les difficultés de subsistance des populations des pays en développement, et compromis la sécurité alimentaire, énergétique et financière mondiale. Les pays en développement ne doivent pas payer le prix des conflits géopolitiques et des rivalités entre grandes puissances. Ils ont le droit de décider de leur politique étrangère en toute indépendance et ne doivent pas être forcés à choisir un camp.

Les faits ont montré qu'il faut condamner fermement les deux poids, deux mesures et les approches sélectives. Défendre les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays ne se limite pas simplement à les évoquer. Tous les pays doivent véritablement respecter ces principes dans la pratique, maintenir des positions cohérentes sur les questions concernant différents pays et joindre le geste à la parole. Le peuple chinois comprend très bien les notions de souveraineté nationale et d'intégrité territoriale, qui suscitent chez lui des sentiments forts, en raison de sa propre expérience. La Chine a toujours respecté la souveraineté et l'intégrité territoriale des autres pays et est résolument déterminée à préserver la sienne.

La crise ukrainienne est un test majeur de la capacité de notre génération de maintenir la paix. Alors que nous nous trouvons à ce carrefour historique, nous devons nous demander ce que nous voulons. Voulons-nous la paix ou le chaos ? La coopération ou l'affrontement ? Le progrès ou la régression ? Nous devons faire le bon choix, un choix digne de la confiance des peuples et de notre époque.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Gonzato.

**M. Gonzato** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, et la République de Moldova, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, et la Géorgie, l'Andorre et Saint-Marin, s'associent à la présente déclaration.

Nous nous félicitons du débat d'aujourd'hui sur l'Ukraine. Il est essentiel que le Conseil de sécurité reste saisi de la question relative à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Je remercie le Secrétaire général et la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de leurs exposés et salue la déclaration du Président Zelenskyy à la présente séance.

Tout d'abord, qu'il me soit permis de féliciter l'Ukraine à l'occasion du trente et unième anniversaire de son indépendance. Ce jour marque aussi le sixième mois depuis le début de l'agression non provoquée et illégale de la Russie, ce qui nous rappelle avec force que l'indépendance ne peut jamais être considérée comme un acquis. L'Union européenne reconnaît l'immense courage dont ont fait preuve l'Ukraine et son peuple pour défendre leur indépendance. Comme nous l'a dit la Secrétaire générale adjointe, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé plus de 13 000 victimes civiles depuis le début de l'attaque de la Russie, les chiffres réels étant considérablement plus élevés. Nous exprimons nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes et réaffirmons notre volonté de continuer d'aider l'Ukraine de toutes les manières possibles.

L'Union européenne condamne à nouveau, dans les termes les plus énergiques, les violations persistantes par la Russie de la Charte des Nations Unies et son mépris constant de la résolution ES-11/1 de l'Assemblée générale, adoptée en mars à une majorité écrasante des États Membres de l'Organisation (voir A/ES-11/PV.5). De plus, nous déplorons que la Russie ne respecte pas l'ordonnance juridiquement contraignante émise par la Cour internationale de Justice lui enjoignant de cesser immédiatement le recours à la force contre l'Ukraine. Nous appelons la Fédération de Russie à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international, notamment la Charte des Nations Unies, le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme. Les auteurs de crimes de guerre et d'autres violations graves, ainsi que les fonctionnaires et représentants militaires responsables, devront répondre de

leurs actes. L'Union européenne appuie activement toutes les mesures en faveur de l'application du principe de responsabilité pour les violations des droits humains et du droit international humanitaire commises pendant l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

Au cours des derniers mois, nous avons constaté qu'un risque de catastrophe nucléaire se profilait en Europe. Il est déplorable que nous ayons même à préciser qu'une centrale nucléaire ne doit jamais être utilisée comme base militaire. Le déploiement de personnel et d'armements militaires russes dans l'installation nucléaire est inacceptable et ne fait aucun cas des principes de sûreté, de sécurité et de garanties que tous les membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se sont engagés à respecter.

Nous exhortons la Fédération de Russie à retirer immédiatement ses forces militaires et tout autre personnel non autorisé de la centrale nucléaire de Zaporijia et de ses environs immédiats, afin que l'exploitant et les autorités ukrainiennes puissent de nouveau assumer leurs responsabilités souveraines à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine, et que les membres légitimes du personnel puissent s'acquitter de leurs tâches sans ingérence extérieure, à l'abri des menaces et sans avoir à subir de conditions de travail inacceptables. Une mission de l'AIEA doit se rendre de toute urgence dans la centrale pour répondre aux préoccupations en matière de sûreté, de sécurité et de garanties nucléaires, d'une manière qui respecte la pleine souveraineté de l'Ukraine et le contrôle du pays sur son territoire et ses infrastructures. Le personnel de l'AIEA doit pouvoir accéder, en toute sécurité et sans entrave, à toutes les installations nucléaires en Ukraine et s'entretenir directement et sans interférence avec le personnel ukrainien responsable de l'opération de ces installations.

Les répercussions mondiales de l'agression de la Russie sont établies. Nous appuyons le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière, créé au lendemain de l'invasion de la Russie en vue de remédier à la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Nous nous félicitons des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire, réaffirmons notre gratitude au Secrétaire général et à la Türkiye pour avoir facilité son obtention et saluons le rôle positif joué par d'autres acteurs, tels que les dirigeants de l'Union africaine, pour parvenir à cet accord.

Nous appelons les pays à poursuivre la mise en œuvre stricte de l'Accord sur l'exportation de céréales par la mer Noire, afin de faire face à la hausse des prix alimentaires dans le monde. Grâce à son initiative de corridors de solidarité, qui vise à stimuler les exportations ukrainiennes par voie terrestre, l'Union européenne est fière d'avoir contribué à l'augmentation des exportations ukrainiennes de céréales, d'oléagineux et de produits connexes, qui sont passées de 1,3 million de tonnes en avril à 2,8 millions de tonnes en juillet. Nous encourageons également la production et la résilience agricoles dans les pays les plus touchés.

L'Union européenne se félicite de la participation active du Secrétaire général. Les visites qu'il a effectuées récemment en Ukraine et à Istanbul témoignent de sa volonté de trouver une solution à la crise, et l'Union européenne continuera d'appuyer ses efforts et ceux de son personnel, notamment dans le cadre du Centre conjoint de coordination. Nous nous félicitons des appels lancés par le Secrétaire général en faveur de la démilitarisation de la centrale nucléaire de Zaporijia, ainsi que de la création d'une mission d'établissement des faits sur l'attaque perpétrée dans un centre de détention à Olenivka.

Pour terminer, l'Union européenne et ses États membres réaffirment leur attachement à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris ses eaux territoriales. Cette guerre est insensée. Ses conséquences humanitaires pour des millions de civils sont désastreuses. Si elle le voulait, la Russie pourrait y mettre un terme dès demain. Tant que ce ne sera pas le cas, des vies humaines seront gaspillées et la guerre continuera d'avoir des retombées mondiales, à un moment de l'histoire où nous devrions concentrer notre attention sur les crises planétaires qui nous touchent tous. C'est pourquoi nous exigeons de nouveau la cessation immédiate de l'agression militaire de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, ainsi que le retrait total, immédiat et inconditionnel de ses forces et équipements militaires du territoire ukrainien. Dans l'intervalle, nous tenons à assurer à nos partenaires du monde entier que l'Union européenne continuera de faire la preuve de sa solidarité mondiale face aux conséquences de l'agression de la Russie, en particulier sur les populations les plus vulnérables.

*La séance est levée à 12 h 35.*